

PRODUCTION AUTOMOBILE DANS LA RÉGION MEA

OPEL JETTE SON DÉVOLU SUR L'ALGÉRIE

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8391 MERCERDI 14 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

HARRAGA ALGÉRIENS EN EUROPE

Clémence, humanisme et réconciliation

Page 3

MARCHÉS PLEINS, PRIX STABLES

LE PARI DU GOUVERNEMENT POUR LE RAMADAN

En prévision du mois de ramadan, et dans le souci d'assurer un approvisionnement régulier et continu en denrées alimentaires et de garantir la stabilité des prix, le gouvernement a décidé de mettre en place une commission interministérielle chargée d'assurer un suivi permanent du marché. Il s'agit de fixer les priorités pour les besoins des ménages de façon à favoriser la stabilité des prix durant ce mois sacré. Page 5



STATUT DES MAGISTRATS

Conforter la crédibilité de justice

Page 2

SOLDES D'HIVER

Le rendez-vous des rabais

Page 6

POUSSÉS PAR LES RISQUES GÉOPOLITIQUES

Légère hausse du pétrole

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

STATUT DES MAGISTRATS

Une justice plus libre et crédible

Le Conseil de la nation a examiné hier le projet de loi organique sur le statut de la magistrature, présenté par le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemâa. Ce texte, qui consacre l'indépendance du juge et renforce la neutralité de la profession, confie au Conseil supérieur de la magistrature la gestion exclusive des carrières et du régime disciplinaire des magistrats.

La séance plénière, présidée par Azouz Nasri, s'est tenue en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Ce projet de loi, qui consacre « l'indépendance du juge » et protège « la dignité de la profession », confie au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) la gestion exclusive de « la carrière et du régime disciplinaire des magistrats ». Dans son exposé, le ministre a rappelé que les réformes introduites par la Constitution de 2020 ont accordé à « l'autorité judiciaire » une place privilégiée au sein de « l'architecture institutionnelle de l'Etat », renforçant son indépendance et établissant que « le juge n'est soumis qu'à la loi ». La même Constitution a confié au président de la République, en qualité de président du CSM, « la supervision exclusive de toutes les questions professionnelles et disciplinaires relatives aux magistrats », garantissant ainsi la neutralité et « l'autonomie de la justice ».

Le projet de loi interdit aux magistrats « toute appartenance à un parti politique », « l'exercice d'une fonction élective » ou « toute activité lucrative extérieure », à l'exception de « l'enseignement et de la formation autorisés par le CSM ». Ces mesures visent à garantir « l'impartialité des juges » et à prévenir toute influence externe susceptible de compromettre « la confiance dans le service judiciaire ».

Outre ces dispositions, le texte prévoit des « garanties sociales et professionnelles » importantes. Il inclut « le droit à un logement de fonction ou à des facilités de logement », « un salaire stable et protecteur », ainsi que « des mesures particulières pour les magistrats proches de la retraite ou ayant accompli de longues années de service ». Le projet définit également les procédures disciplinaires, « les fautes professionnelles graves susceptibles d'entraîner la révocation », et encadre strictement « le régime de retraite » afin d'assurer la sécurité et la dignité des magistrats.



Consacrer l'indépendance du juge.

Le projet de loi s'articule autour de plusieurs axes majeurs. Il renforce « l'indépendance du magistrat » et protège « l'honneur de la profession », tout en précisant les critères de « mutation et de promotion », afin de concilier « l'intérêt général du service public judiciaire » avec « les droits individuels des magistrats ». A cet effet, le CSM se voit confier des prérogatives élargies, notamment en matière de « fixation des critères de promotion », d'« inscription sur les listes d'aptitude », de « création de nouvelles fonctions judiciaires au niveau de la Cour suprême et du Conseil d'Etat », ainsi que de « détermination des fonctions spécialisées et des modalités de nomination ».

Le projet encadre également « l'usage des technologies de l'information et des réseaux sociaux » par les magistrats, afin de préserver « la confidentialité des dossiers » et d'éviter « toute influence externe sur les décisions judiciaires ». L'objectif est d'assurer « une communication responsable », dans le respect des obligations professionnelles et « des droits des justiciables », tout en permettant aux magistrats d'échanger sur leurs pratiques et de se former dans « un cadre sécurisé et réglementé ».

DES RÈGLES STRICTES POUR PLUS DE TRANSPARENCE

S'agissant du mouvement annuel des magistrats, le ministre a expliqué qu'il repose sur « des conditions strictes et des délais précis », définis par la loi, et qu'il relève de la compétence exclusive du CSM. Le ministre de la Justice peut toutefois « formuler des propositions », uniquement dans le cadre « des besoins du service judiciaire ». Les critères retenus pour les mutations et promotions incluent « l'ancienneté, la compétence, le rendement et le comportement professionnel ».

Le projet prévoit également « le droit de recours des magistrats » en cas de contestation, renforçant ainsi « la transparence et l'équité ». Par ailleurs, le texte définit les fonctions judiciaires dites « spécialisées », répartissant celles dont la nomination relève du président de la République et celles relevant d'une décision du CSM. Cette distinction vise à assurer « la pertinence et la compétence dans les fonctions clés du système judiciaire », telles que « président de cour », « magistrat de la Cour suprême » ou du « Conseil d'Etat ».

La protection du magistrat s'étend également aux aspects matériels et sociaux. Le projet prévoit des mesures pour garantir « un cadre de travail digne et sécurisé », incluant « un droit au logement », « un salaire suffisant » et « des facilités pour les magistrats ayant des contraintes familiales ou médicales spécifiques ». Le régime de retraite, quant à lui, tient compte de « la durée effective de service » et de « l'âge », tout en offrant des mesures compensatoires pour les magistrats ayant œuvré dans l'ancien système sans bénéficier de certaines allocations. Lors des débats, les membres du Conseil de la nation ont unanimement salué l'importance de ce texte, qu'ils considèrent comme « une pierre angulaire de l'Etat de droit » et « un levier essentiel pour consolider le principe de séparation des pouvoirs ». Certains ont toutefois relevé un manque de précision dans certaines dispositions, notamment celles concernant « le mouvement des magistrats » et « les procédures disciplinaires », appelant à des clarifications afin d'éviter « toute ambiguïté dans l'application de la loi ». Le ministre de la Justice a précisé que « le CSM demeure l'unique autorité compétente pour gérer le parcours professionnel et le régime disciplinaire des magistrats », sans ingérence de l'exécutif, sauf dans des situations « exceptionnelles et limitées », telles que le « transfert nécessaire d'un magistrat de la fonction publique pour des raisons impérieuses de service ». Il a également souligné que « les décisions du CSM peuvent faire l'objet de recours par les magistrats », renforçant ainsi « les garanties de transparence et d'équité ».

Meriem D.

ETHIQUE MÉDIATIQUE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Valoriser la création en luttant contre le piratage

FACE aux bouleversements induits par la révolution numérique et la multiplication des atteintes à la propriété intellectuelle, la protection de la création journalistique et artistique constitue aujourd'hui un pilier fondamental de l'information moderne, professionnelle et éthique en Algérie. C'est ce qu'a indiqué, hier, Zoheir Bouamama, ministre de la Communication, lors de l'ouverture d'une journée d'étude consacrée au respect du droit d'auteur.

Bouamama a d'emblée affirmé que la communication et la culture ont « inscrit la question des droits, notamment ceux liés à la production et à la création médiatique, parmi leurs priorités », et ce, en cohérence avec « la politique de l'État œuvrant à asseoir une véritable culture juridique de protection des droits et de valorisation de la production qualitative » dans son allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la journée d'étude intitulée : « Le respect du droit d'auteur, pilier de l'information moderne », organisée en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). Une rencontre qu'il a qualifiée de « rendez-vous stratégique », intervenant dans un contexte marqué par de profondes mutations technologiques et médiatiques. Afin de stimuler l'innovation, de favoriser l'émergence de contenus de qualité et de garantir la protection des droits et libertés.

Le ministre a replacé cette démarche dans le sillage de la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, soulignant que « la moralisation de la vie publique et la consécration de l'éthique figurent au cœur du projet présidentiel ». Il a rappelé que le programme du chef de l'État porte notamment sur « la défense et la promotion des droits d'auteur et des droits voisins, la lutte contre le piratage des œuvres artistiques, ainsi que la garantie d'une presse libre, pluraliste, indépendante et respectueuse des règles du professionnalisme ».

Il a ainsi mis en avant que « c'est dans ce cadre que nous œuvrons à mettre en place des fondements juridiques et institutionnels modernes », ajoutant que « le respect du droit d'auteur est une condition essentielle pour bâtir un média crédible et responsable ».

Le premier responsable du secteur de la communication a souligné que le droit d'auteur constitue « un outil central de protection de la création intellectuelle et artistique », en permettant aux créateurs de maîtriser l'exploitation de leurs œuvres et d'en tirer une juste reconnaissance. Il a toutefois précisé que « ces droits ne peuvent être envisagés de manière absolue ».

Relevant l'importance de préserver un équilibre juste entre la liberté d'expression, le droit du public à l'information et la protection de la propriété intellectuelle, il a affirmé : « La révolution numérique nous impose de repenser cet équilibre avec responsabilité et rigueur, dans le respect total de l'éthique de l'information. »

CONSOLIDATION DU CADRE LÉGAL AU PROFIT DU JOURNALISTE

Dans ce contexte, le ministre a mis en avant les acquis législatifs, rappelant que la loi organique n° 23-14 relative à l'information garantit explicitement au journaliste le droit de propriété littéraire et artistique sur ses œuvres. Assurant que « la loi est claire et protège le journaliste dans son statut d'auteur ».

Il a également cité la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle, qui impose le respect des droits d'auteur et des droits voisins lors de la diffusion des productions culturelles et artistiques, soulignant que « ces textes traduisent une volonté politique affirmée de protéger la création ».

Pour veiller à l'application de ces dispositions, le ministre a évoqué la mise en place des autorités de régulation, notamment l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, ainsi que l'Autorité nationale indépendante de la presse écrite et électronique, dont l'installation est attendue « dans les plus brefs délais ».

Alertant sur les dérives liées au piratage numérique, Bouamama a dénoncé « les pratiques prédatrices de ceux qui pillent les efforts des créateurs dans un espace virtuel encore insuffisamment régulé ». Appelant à « moraliser les usages numériques et protéger les professionnels des médias, de la culture et de l'art contre toute forme de spoliation ». Dans ce cadre, il a annoncé plusieurs projets engagés par son département, dont un projet de décret portant statut particulier du journaliste, un texte encadrant la délivrance de la carte nationale du journaliste professionnel, ainsi que la révision du décret instituant le Prix du président de la République du journaliste professionnel, afin de « mieux encourager l'excellence et revaloriser l'acte journalistique ».

En outre, le ministre a souligné que les journalistes sont également appelés à « défendre le patrimoine national contre les tentatives de falsification et de spoliation », rappelant que ce patrimoine constitue « une preuve vivante de la profondeur civilisationnelle de l'Algérie ».

Sihem Bounabi

HARRAGA ALGÉRIENS EN EUROPE

Clémence, humanisme et réconciliation

Le dernier acte exceptionnel de clémence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, envers les jeunes Algériens en situation irrégulière et précaire en Europe est plus qu'une main tendue ou un geste fort.

La charge symbolique de cet acte est lourde de sens, car il vise directement non seulement la régularisation de la situation de ces jeunes, mais aussi à les protéger des cercles anti-algériens et des réseaux qui portent atteinte à l'Etat algérien, à sa souveraineté et à son peuple.
Ces jeunes sont souvent victimes de manipulation de la part des ennemis de la nation, dont les interconnexions entre les desseins politiques et les visées de la grande criminalité sont devenues notoires, notamment en France, où cette fragile frange de notre diaspora est ciblée systématiquement. Le but est de les manipuler, les instrumentaliser, les embrigader, les enrôler dans ce funeste objectif de porter atteinte à l'image du pays et à le déstabiliser à partir de l'extérieur.
Ces sinistres cercles sont principalement actifs, notamment en France, où les courants de l'extrême droite et les chantres de la xénophobie et du racisme exploitent la situation précaire de ces jeunes clandestins pour attaquer outrageusement l'Algérie, avec des discours de dénigrement sur le pays, sur la situation politique, sociale et économique. Ces mêmes courants profitent médiatiquement de cette posture pour coller à ces jeunes des qualificatifs négatifs, comme des vecteurs d'insécurité, de terrorisme et de grande menace sur l'Occident. Plus grave encore, ce n'est plus l'immigration clandestine qui est ciblée, mais même l'immigration légale, celle qui est établie depuis des générations sur les sols européens.


Un geste fort.

Cette mesure présidentielle s'inscrit dans une optique d'humanisme et de clémence, visant à renforcer ce processus de rassemblement et de réconciliation de tous les Algériens. L'acte n'est pas fortuit ou hasardeux, ou encore le fruit de calculs étroits, mais éminemment politique, inscrit dans le programme du chef de l'Etat depuis son élection en décembre 2019.
Face aux multiples défis et périls géopolitiques et sécuritaires, face aux bouleversements complexes qui secouent le monde, face aux complots ourdis et financés par les milieux maroco-sionistes, le président de la République a déjà appelé à renforcer le front intérieur, à unifier les rangs, à amorcer un dialogue inclusif mais surtout à apaiser la société et la classe politique. Il fallait garantir cette immunité nationale, en témoignent les mesures antérieures prises au bénéfice de plusieurs anciens dirigeants et cadres de l'organisation classée terroriste, le MAK. Ces anciens responsables et militants ont pu finalement regagner leurs foyers, leurs familles et revivre en paix dans leur pays.
D'ailleurs, cet acte rassembleur et réconciliateur du président Tebboune est une continuité de plusieurs décisions similaires de grâce touchant des personnes victimes d'errements politiquement hostiles ou d'intellectuels à la recherche de notoriété sur le dos de l'Etat algérien, à l'image de l'écrivain francophone Boualem Sansal ou de l'universitaire arabophone Belghith.
Dans cet ordre d'idées, cette régularisation devrait toucher des activistes du mouvement citoyen du Hirak, qui errent en Europe et dont certains sont devenus des otages de parties malveillantes, utilisés et abusés dans des projets de déstabilisation du pays sous le couvert d'une opposition factice et vendue. Ainsi, le geste humaniste et rassembleur du président Tebboune est un signal crucial et un message qui dit que l'Algérie refuse le reniement de ses enfants même s'ils ont commis des erreurs de jeunesse. Que cet Etat agit avec responsabilité et avec souveraineté envers tous ses enfants, sans marchandage ou pressions. Que cet Etat favorise cette cohésion nationale, cette confiance envers tous ces citoyens, cette sérénité, en restant fidèles à ses ancestrales valeurs authentiques et sa morale inspirée de sa glorieuse Révolution et en coupant court aux plans de haine ainsi qu'aux tentatives de diffamation et de dénigrement.

Hachemi B.

ALGÉRIENS EN FRANCE

Une opération consulaire pour les papiers officiels

LE CONSULAT d'Algérie à Metz a annoncé un avis important à l'attention des ressortissants algériens résidant dans plusieurs départements de l'est de la France, concernant l'organisation d'une nouvelle permanence consulaire dédiée à l'établissement et au renouvellement des passeports biométriques électroniques et des cartes nationales d'identité biométriques (CNI). C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'organisme.
Cette opération est prévue pour le 15 février 2026 et s'inscrit, selon la même source, dans le cadre des actions de proximité mises en œuvre par les représentations consulaires algériennes, avec l'objectif de faciliter l'accès des ressortissants algériens aux services administratifs. Selon le communiqué du consulat d'Algérie à Metz, cette permanence consulaire se tiendra à Saint-Dizier, dans le département de la Haute-Marne, dans la région Grand Est, au niveau de la salle de réunion du Pôle associatif de Vergy. Elle est destinée aux ressortissants algériens résidant dans les départements de la Haute-Marne, de la Meuse et de la Marne, notamment dans les communes de Pargny-sur-Saulx, Sermaize-les-Bains, Vitry-le-François et Ablancourt. Toujours selon le communiqué du consulat, cette initiative s'insère dans la stratégie des autorités consulaires algériennes visant à multiplier les consulats mobiles de proximité, en vue de faciliter l'établissement et le renouvellement des documents d'identité algériens, en particulier pour les citoyens éloignés des sièges consulaires permanents.
En prévision de la permanence du 15 février, le consulat d'Algérie à Metz a précisé que la réception des dossiers de demande de passeports biométriques et de cartes nationales d'identité biométriques sera assurée en amont. Tel qu'indiqué dans le communiqué, cette mission est confiée à Ahmed Bahia, président de l'Amicale des Algériens de Saint-Dizier, qui continuera à recevoir les demandes au siège de l'Amicale, situé Immeuble Meuse n°08, 34 boulevard Salvador-Allende, 52100 Saint-Dizier.
La réception des dossiers se déroule du 11 au 25 janvier 2026. Les permanences sont assurées du lundi au jeudi, de 10 h à 16h30, le vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16h30, ainsi que le samedi et le dimanche de 10 h à 16h30, précise-on dans la même source.
Le consulat d'Algérie à Metz a également rappelé dans son communiqué que les pièces constitutives des demandes de passeport biométrique et de carte nationale d'identité biométrique sont identiques. Les demandeurs doivent, à cet effet, fournir l'original de l'acte de naissance 12S, un formulaire de demande dûment renseigné et signé, téléchargeable sur le site du consulat, deux photographies d'identité récentes sur fond blanc, de même qu'une copie du passeport à renouveler le cas échéant. D'après le consulat, le dossier doit aussi comporter une copie de la carte d'immatriculation consulaire pour les personnes âgées de 19 ans et plus, une copie du titre de séjour en France ou de la carte nationale d'identité française, un justificatif de domicile de moins de six mois, ainsi qu'un justificatif d'activité, qu'il s'agisse d'une attestation de travail, d'un titre de pension ou d'un certificat de scolarité pour l'année scolaire ou académique en cours.
Enfin, le consulat d'Algérie à Metz a souligné, dans son communiqué, que seuls les dossiers complets seront pris en charge, précisant que toute demande incomplète ne pourra pas être acceptée lors de cette opération consulaire.

Khalil A.

HUIT WILAYAS DU CENTRE Y PRENNENT PART

Ouverture du Salon des agrumes à Blida

LE SALON régional des agrumes ouvre ses portes aujourd'hui à la salle Mohamed- Baaziz de Blida. Organisé par la chambre de l'agriculture de la wilaya de Blida, ce salon de deux jours rassemble l'ensemble des acteurs de la filière autour d'un enjeu stratégique pour l'agriculture nationale.

Il est placé sous le slogan : «La numérisation, contrôler les normes de production des agrumes et renforcer les l'exportation.»

Cette rencontre vise à mettre en lumière les défis et les perspectives d'un secteur en pleine mutation. Agricultures, producteurs, transformateurs, experts y débattront des moyens d'intégrer les outils numériques, d'améliorer la qualité et la traçabilité des productions, tout en consolidant la présence des agrumes algériens sur les marchés extérieurs.

Ce salon verra la participation de producteurs et de professionnels du secteur des agrumes d'Alger, Boumerdès, Bouira, Tipasa, Chlef, Aïn Defla et Blida.

Il s'inscrit dans le cadre du soutien et du développement du secteur des agrumes, ainsi que de l'accompagnement des acteurs du domaine agricole, grâce à l'intégration de la numérisation dans la définition des normes de production, l'amélioration de la qualité et le renforcement de la compétitivité du produit national, conformément aux exigences des marchés nationaux et internationaux.

Le programme de cet événement annuel comprend une exposition de différentes variétés d'agrumes, ainsi que des interventions d'experts en agriculture et en recherche scientifique, dont l'Agence spatiale algérienne (ASAL), qui présentera notamment les dernières avancées réalisées dans la mise en place d'une base de données destinée à soutenir la prise de décisions stratégiques du secteur basées sur des informations fiables.

Ces conférences aborderont également les dernières technologies d'irrigation intelligente et mettront en évidence leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi que les mécanismes d'un marketing innovant.

Ce salon vise à promouvoir le secteur des agrumes, mettre en avant le rôle de la numérisation dans le contrôle des normes de production et de suivi et de la qualité, ainsi qu'à améliorer la rentabilité du secteur, contribuer à l'amélioration de la qualité des produits nationaux et soutenir leur exportation.

En définitive, ce salon régional des agrumes de Blida se présente comme une étape-clé pour impulser une nouvelle dynamique au sein de la filière.

En plaçant la numérisation, le respect des normes de production et le développement des exportations au cœur des débats, l'événement ambitionne de poser les bases d'une agriculture plus performante, compétitive et durable.

Les échanges et recommandations qui en découleront pourront ainsi contribuer à renforcer la valeur ajoutée des agrumes, soutenir les agriculteurs et positionner durablement Blida comme un pôle de référence dans ce secteur stratégique.

T. Bouhamidi

PRODUCTION AUTOMOBILE DANS LA RÉGION MEA

Opel choisit l'Algérie

Le constructeur automobile allemand Opel a annoncé, hier, le choix de l'Algérie pour l'implantation de son nouveau site de production hors Europe, marquant une étape majeure dans l'expansion de sa présence internationale, notamment dans la région Moyen-Orient et Afrique (MEA).



Une étape majeure.

Cette décision s'inscrit dans la stratégie de croissance durable et régionale du groupe, l'Algérie constitue un marché prioritaire pour Opel depuis près de deux ans. L'approfondissement progressif des partenariats noués dans le pays a conduit à la mise en place d'une unité de production dédiée, destinée à répondre aux besoins du marché algérien, tout en venant compléter le réseau industriel européen déjà existant du constructeur.

Dans ce contexte, le PDG d'Opel, Florian Huettl, a récemment pris part à une séance de travail en Algérie avec le directeur des Opérations pour la région Moyen-Orient et Afrique et membre du comité exécutif du groupe, Samir Cherfan. Les échanges ont porté sur le développement du futur site industriel ainsi que sur l'intégration de nouveaux modèles Opel dans l'écosystème industriel national. Selon le PDG, cette décision reflète l'orientation stratégique d'Opel et constitue une étape-clé non seulement pour le constructeur, mais également pour l'Algérie et pour Stellantis dans la région Moyen-Orient et Afrique. La production locale, l'intégration industrielle et l'investissement à long terme sont présentés comme des leviers essentiels d'une croissance durable, au bénéfice des clients, des partenaires et de l'industrie locale.

Opel réaffirme par ailleurs son engagement à garantir la qualité reconnue de l'ingénierie allemande, désormais destinée à être produite localement en Algérie. Le groupe entend poursuivre le renforcement et l'élargissement de l'écosystème industriel autour de ce projet afin de créer une valeur durable pour le marché algérien et pour l'ensemble de la région.

Dans le même sens, il convient de rappeler que la commercialisation des véhicules Opel en Algérie avait été lancée en novembre 2023, selon les représentants de la marque. Pour cette première phase, Opel avait sélectionné trois modèles destinés au marché algérien, dont la distribution avait été confiée au réseau du groupe Halil Commerce et Industrie.

La promotion de l'investissement dans le secteur de l'industrie automobile en Algérie, notamment par l'implantation d'usines de production sur le territoire national, permet de renforcer le tissu industriel local, de créer des emplois qualifiés, développer des compétences techniques et stimuler l'innovation. Elle contribue également à réduire la dépendance aux importations, tout en rapprochant les constructeurs du marché algérien et régional, ce qui améliore leur réactivité et leur compétitivité. En attirant des investissements étrangers et en consolidant les partenariats locaux, l'Algérie se positionne progressivement comme un pôle industriel régional, capable de soutenir une croissance durable et de dynamiser son écosystème industriel.

Rim Boukhari

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Suédois et Britanniques s'intéressent au marché algérien

LA LOCALISATION des médicaments innovants en Algérie et le transfert d'expertise et de technologies en matière de médicaments innovants notamment ont été au cœur des discussions lors de la rencontre tenue, hier à Alger, entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, et les ambassadeurs de Suède et du Royaume-Uni en Algérie.

Reçus au siège du ministère, l'ambassadrice du Royaume de Suède, Anna Block Mazoyer, et l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, James Robert Stephen Downer, ont échangé avec le ministre en présence du directeur général du laboratoire AstraZeneca Algérie et du directeur régional Afrique et Maghreb du même groupe. C'est ce qu'a annoncé un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Cette rencontre a permis de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération bilatérale, ainsi que les opportunités d'investissement dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, dans un contexte marqué par la volonté de renforcer la production locale, notamment des médicaments innovants, est-il précisé de même source.

A cette occasion, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a réaffirmé la disponibilité du secteur à « accompagner l'ensemble des opérateurs désireux de s'engager dans la localisation de la fabrication des médicaments en Algérie».

Il a, en outre, souligné la « ferme volonté des autorités algériennes de consolider les relations de coopération et de partenariat avec les laboratoires étrangers contribuant à la création de valeur ajoutée et à l'introduction des technologies les plus récentes dans le domaine de l'industrie pharmaceutique», est-il souligné dans le même document. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte où l'Algérie a déjà fait de grands progrès dans le secteur pharmaceutique. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait indiqué, lors de son discours à la nation, que la production nationale couvre aujourd'hui 82 % des besoins en médicaments, permettant au pays de s'imposer comme un acteur majeur, notamment dans la fabrication de produits complexes, particulièrement les traitements anticancéreux.

L'Algérie compte également parmi les rares pays de la région à produire des stylos à insuline et des dispositifs de dépistage du diabète. Le Président avait également estimé une économie de la facture des importations chiffrée à 250 millions de dollars en 2025 au profit du Trésor public, et ce grâce à ce secteur.

R. B.

IMPORTATION DES INTRANTS

Les opérateurs invités à finaliser les procédures

LES OPÉRATEURS économiques ayant déposé leurs programmes prévisionnels d'importation de matières premières, d'intrants et d'équipements destinés à la production, au titre du premier trimestre de 2026, sont invités à finaliser les procédures, a indiqué, hier, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. «Les opérateurs économiques ayant déposé leurs programmes prévisionnels dans le cadre de la gestion et/ou de l'équipement, au titre du premier semestre de 2026, et qui ont été visés par les services du ministère, sont invités à vérifier, via leurs comptes sur la plateforme numérique, que la situation de leurs dossiers a bien été traitée par les services du ministère, à travers l'apparition de la mention «Traité «dans la rubrique relative à l'état de traitement», note le communiqué. Ainsi, les opérateurs concernés doivent se rapprocher de la banque de leur choix afin de finaliser les procédures de domiciliation bancaire, selon la même source.

S. N.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ DURANT LE RAMADAN

Création d'une commission interministérielle

En prévision du mois de ramadan, et dans le souci d'assurer un approvisionnement régulier et continu en denrées alimentaires et de garantir la stabilité des prix, le gouvernement a décidé de mettre en place une commission interministérielle chargée d'assurer un suivi permanent du marché.



Les préparatifs s'accélèrent.

A un peu plus d'un mois du ramadan, les préparatifs s'accélèrent en vue de garantir la stabilité des prix, la disponibilité des produits de large consommation et ainsi éviter toute perturbation d'approvisionnement du marché. Le dossier était, hier, sur la table d'une réunion interministérielle, présidée par Sifi Ghieb, qui a regroupé l'ensemble les départements concernés, dont les ministères du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, des Poste et Télécommunication, de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche, de l'Hydraulique, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en plus du patronat.

C'est donc une commission multisectorielle au niveau du cabinet du Premier ministre, qui aura pour mission de garantir le suivi permanent de la situation du marché. « Il a été procédé à la mise en place d'une commission multisectorielle au niveau du cabinet du Premier ministre, chargée d'assurer, de manière permanente, le suivi de la situation de l'approvisionnement du marché national en produits alimentaires et de la stabilité des prix durant le mois de ramadan», a indiqué le communiqué des services du Premier ministre.

La réunion, qui s'inscrit « dans le cadre des préparatifs pour le mois sacré de ramadan de l'année 2026, en application des instructions de président de la République», a été consacrée à « l'examen des mesures spécifiques visant à assurer l'approvisionnement continu et régulier du marché national en denrées alimentaires, notamment celles de large consommation, ainsi que les fruits et légumes, les viandes et la volaille», est-il précisé de même source.

La réunion a également porté sur des mesures pratiques destinées à garantir la disponibilité de la liquidité, en particulier au niveau des bureaux d'Algérie Poste et des distributeurs automatiques de billets, est-il encore noté.

Dans une démarche d'anticipation, les préparatifs pour le mois de ramadan ont débuté il y a quelques jours, notamment au niveau du ministère du Commerce intérieur, où des orientations ont été données par la première responsable du secteur s'agissant de la disponibilité des produits de large consommation. Amel Abdellatif, qui a présidé, à la fin du mois de décembre 2025, une réunion de coordination consacrée aux préparatifs et à l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, avait principalement insisté sur l'ouverture des marchés de proximité au niveau de toutes les wilayas. Elle a également souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les départements ministériels concernés.

Un mécanisme proactif pour garantir la disponibilité des viandes rouges et blanches durant le ramadan 2026, à travers l'engagement des opérateurs à approvisionner le marché avec des quantités initiales d'environ 30 000 tonnes, a également été mis en place.

Lilia A. A.

POUSSÉS PAR LES RISQUES GÉOPOLITIQUES

Les prix du pétrole grimpent

POUR la quatrième séance consécutive, les prix du pétrole poursuivaient leur hausse hier. C'est la situation qui prévaut au Venezuela et en Iran qui font monter les cours, lesquels ont atteint, au milieu de la journée d'hier, les 65 dollars, après avoir pris dans la matinée 1,60 %. Bien que les prix de l'or noir restent quasi stables pour l'instant, les opérateurs restent cependant attentifs à l'évolution de la situation au niveau de ces deux pays producteurs et au risque de perturbation de la production, lequel n'est pas écarté.

Après une petite hausse enregistrée à la clôture de la séance du lundi, où les prix du Brent de la mer du Nord pour livraison en mars se sont établis à 63,87 dollars, le pétrole a encore grimpé dans la matinée d'hier. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, prenait 1,60 % à 64,89 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, gagnait 1,85 % à 60,60 dollars.

Cette hausse des prix intervient donc dans un contexte d'incertitude quant à l'avenir des approvisionnements en provenance du Venezuela et d'incertitude sur le pétrole iranien suite aux déclarations du président américain, ce qui a ramené les risques géopolitiques au premier plan des marchés, selon nombre d'observateurs qui disent que la situation renforce les craintes concernant les flux d'approvisionnement au cours de la période à venir.

La réaction du marché ne s'est pas fait attendre. Le prix du pétrole a grimpé. C'est la menace du président américain, Donald Trump, contre les partenaires de l'Iran, important producteur de pétrole, qui ont fait réagir le marché, selon les analystes. Après avoir exprimé son ambition de reprendre le contrôle du secteur pétrolier vénézuélien, Donald Trump a annoncé des sanctions économiques contre les pays partenaires commerciaux de Téhéran. Une situation qui risque de perturber les exportations pétrolières iraniennes et aussi d'avoir un impact les prix de l'or noir.

La hausse des cours du brut enregistrée vient ainsi en réaction à l'annonce, par le président américain, des sanctions douanières contre les partenaires commerciaux de Téhéran. « Tout pays commerçant avec Téhéran serait frappé de droits de douane de 25 % par les Etats-Unis», a-t-il annoncé avant-hier. « Cette décision est définitive» et « prend effet immédiatement», a affirmé M. Trump sur son réseau Truth Social.

La Chine, premier importateur mondial de pétrole et principal partenaire commercial de l'Iran, est tout particulièrement visée, selon les observateurs. Selon Arne Lohmann Rasmussen, analyste chez Global Risk Management, « la Chine a importé environ 1,8 million de barils par jour de pétrole iranien à l'automne, soit un peu moins de 2 % du marché mondial, et est en fait le seul acheteur de pétrole iranien». Si la Chine cesse d'importer du pétrole Iranien, cela équivaudrait à un embargo pétrolier total sur l'Iran, amputant l'offre mondiale d'or noir des exportations de Téhéran.

Face à une forte incertitude économique et une demande saisonnièrement modérée, huit pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres (l'OPEP+), en l'occurrence l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie, ont réaffirmé le 4 janvier dernier leur décision de suspendre les augmentations graduelles de production durant le premier trimestre de l'année en cours 2026. Une mesure qui devrait aussi avoir une influence sur les prix du pétrole.

L. A. A.

SALON NATIONAL DES PRODUITS ALGÉRIENS DESTINÉS À L'EXPORT

Une opportunité pour les opérateurs économiques

LA CAPITALE de l'Ouest a accueilli hier la première édition du Salon national des produits algériens destinés à l'export qui se tient jusqu'au 15 janvier au Centre des conférences Mohamed Ben Ahmed, dont le coup d'envoi a été donné par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig ainsi que le wali d'Oran Brahim Ouchene.

Cet événement d'envergure rassemble plus de 200 entreprises exportatrices issues de secteurs variés, illustrant le dynamisme, la qualité et la diversité des produits nationaux, tout en offrant une vitrine stratégique pour renforcer leur présence sur les marchés régionaux et internationaux.

Lors de l'inauguration, le ministre a souligné que ce premier salon ne représente qu'un échantillon du potentiel exportateur des entreprises algériennes, qui s'étend sur des filières multiples et variées.

«Les produits exposés aujourd'hui se distinguent par leur haute qualité, fruit des réformes engagées par le gouvernement depuis 2020 dans le cadre du programme du président de la République», a-t-il précisé, insistant sur le rôle de ces politiques dans le renforcement de la compétitivité des produits nationaux sur les marchés internationaux.

Kamel Rezig a également mis en avant la diversité des destinations d'exportation, soulignant que les produits algériens sont actuellement exportés vers l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique.

Il a insisté sur l'importance de diversifier encore davantage les marchés et souligné que ce salon constitue une opportunité pour les opérateurs économiques d'échanger, de présenter leurs capacités et de développer de nouvelles stratégies pour élargir leur réseau de partenaires commerciaux.

Lors de sa visite des différents stands, le ministre Kamel Rezig et la délégation qui l'accompagnait ont pu observer de près les capacités de production et le niveau de conformité des produits aux standards internationaux.

Il a échangé avec les responsables des entreprises exposantes sur les perspectives de développement des exportations et les moyens d'accompagner les opérateurs pour accéder à de nouveaux marchés.

Le ministre a également pris connaissance de cartes techniques détaillant les pays de destination des produits algériens, le volume des échanges et les possibilités d'élargissement du réseau de partenaires commerciaux.

Enfin, le professeur Rezig a tenu à remercier les opérateurs économiques pour leur engagement et leur réussite à porter les produits algériens au niveau international. Il a rappelé que ce salon, bien que ne représentant qu'un échantillon des exportations actuelles, préfigure de futures manifestations spécialisées qui mettront en lumière l'important potentiel de l'économie nationale, avec l'objectif de faire de l'année 2026 une année d'exportation par excellence.

D'Oran, Brahim Mazi

HADJ 2026

Une campagne pour un pèlerinage sûr et encadré

À L'APPROCHE de la saison du Hadj 1447 H / 2026, les autorités renforcent les mesures de prévention afin de garantir la santé et la sécurité des pèlerins algériens. Dans ce cadre, l'Office national du Hadj et de la Omra a lancé une vaste campagne nationale de sensibilisation, en coordination avec l'ensemble des secteurs et organismes impliqués dans l'organisation du pèlerinage. Placée sous le slogan : « Votre santé est la condition de votre pèlerinage », cette initiative s'inscrit dans le respect strict des exigences et conditions fixées par le ministère du Hadj et de la Omra du Royaume d'Arabie Saoudite, applicables à l'ensemble des bureaux chargés des affaires des pèlerins.
Cette campagne a pour objectif principal de renforcer la conscience sanitaire et organisationnelle des citoyens appelés à accomplir le cinquième pilier de l'islam. Elle vise également à instaurer une culture de respect des mesures préventives, des consignes officielles et des règles organisationnelles, afin d'assurer le bon déroulement des rites dans des conditions optimales.
Les responsables insistent sur l'importance de l'adhésion des pèlerins à ces directives, condition essentielle pour préserver leur sécurité, leur confort et leur bien-être tout au long du voyage et durant l'accomplissement des rites.
La campagne se décline à travers une série de supports et de cartes de sensibilisation, conçus pour accompagner les pèlerins à chaque étape du Hadj, en mettant l'accent sur les différentes phases et procédures du pèlerinage présentées de manière progressive et simplifiée, les consignes sanitaires et préventives indispensables avant et pendant le séjour, les instructions organisationnelles obligatoires à respecter, ainsi que des conseils pratiques visant à éviter les erreurs et les infractions et garantir une discipline collective tout au long du parcours.
L'Office national du Hadj et de la Omra appelle l'ensemble des pèlerins concernés à prendre connaissance de ces supports, à les conserver et en appliquer rigoureusement le contenu, soulignant leur rôle déterminant dans la facilitation des procédures et la réussite d'un pèlerinage sûr, organisé et conforme aux normes en vigueur.
À travers cette campagne, les autorités réaffirment leur engagement à accompagner les pèlerins algériens et leur offrir les meilleures conditions possibles pour l'accomplissement de ce voyage spirituel majeur.

Lynda Louifi

SOLDES D'HIVER 2026

A la quête de bonnes affaires

La période des soldes d'hiver a officiellement débuté le 11 janvier et se poursuivra jusqu'au 28 février, offrant aux consommateurs algériens une occasion de bénéficier de réductions sur une large gamme de produits.


SOLDES
SOLDES SOLDES SOLDES SOLD
SOLDES SOLDES
SOLDES SOLDES SOLDES SOLDES SO
SOLDE
SOLDES SOLDES SOLDES SOLDES SOLDES
SOLDES SOLDES SOLDES SOLDES SOLDES
SOLDES SOLDES SOLDES SOLDES SOLDES

GAZA

La faim persiste malgré la trêve

Malgré la trêve, l'aide humanitaire reste largement bloquée à l'entrée de Gaza. Les soupes populaires sont devenues vitales pour des milliers de civils affamés.



Les ONG réclament un accès humanitaire durable pour éviter une aggravation de la crise. Malgré l'entrée en vigueur d'une trêve censée alléger le quotidien des civils, la situation humanitaire dans la bande de Gaza demeure critique. Sur le terrain, les organisations humanitaires alertent : l'aide n'entre qu'au compte-gouttes, entravée par les restrictions israéliennes sur les points de passage. Denrées alimentaires, médicaments, carburant ou matériel médical restent largement insuffisants pour répondre aux besoins d'une population éprouvée par des mois de bombardements et de pénuries. L'appel des humanitaires Dans plusieurs quartiers de l'enclave, les soupes populaires sont devenues un point de survie central. Chaque jour, des milliers de Gazaouis s'y pressent, parfois pendant des heures, pour obtenir un repas chaud. Ces distributions, souvent organisées par des ONG locales ou internationales, illustrent l'ampleur de la détresse : pour de nombreuses familles, elles représentent l'unique source d'alimentation régulière. « Il y a des milliers de personnes pour ces soupes populaires », témoignent des humanitaires, soulignant que la demande ne cesse d'augmenter. La trêve n'a pas entraîné l'amélioration espérée de l'accès humanitaire. Les convois restent soumis à des contrôles stricts, à des refus d'entrée ou à des retards prolongés, limitant fortement les volumes acheminés. Les Nations unies et plusieurs ONG rappellent que les besoins sont immenses : une grande partie de la population souffre d'insécurité alimentaire aiguë, tandis que les hôpitaux, déjà exsangues, manquent de tout. L'eau potable et l'électricité restent également rares, aggravant les risques sanitaires. Sur le plan humanitaire, les acteurs présents à Gaza insistent sur l'urgence d'un accès sans entrave et durable. Ils rappellent que la trêve, si elle réduit temporairement l'intensité des combats, ne peut suffire sans un mécanisme clair garantissant l'entrée massive et continue de l'aide. À défaut, préviennent-ils, la crise alimentaire pourrait s'aggraver encore, transformant la faim en catastrophe structurelle pour une population déjà au bord de l'épuisement.

R. I.

GROENLAND

Le Danemark réfute l'accusation américaine d'«occupation» après 1945

L'AMBASSADEUR du Danemark aux États-Unis Jesper Moller Sorensen a réagi aux propos de Jeff Landry, l'envoyé spécial du président américain Donald Trump pour le Groenland, en lui rappelant l'histoire et les faits concernant le Danemark et le Groenland, soutenant dans la foulée le droit des Groenlandais à décider de leur avenir. L'ambassadeur du Danemark aux États-Unis, Jesper Moller Sorensen, a réfuté, dans un message publié sur X le 11 janvier, la déclaration de Jeff Landry, l'envoyé spécial du président américain Donald Trump pour le Groenland, qui avait affirmé que le royaume danois avait « réoccupé » le Groenland après la Seconde Guerre mondiale, en violation présumée des normes de l'ONU. L'histoire et les faits comptent Dans sa réponse aux affirmations de Jeff Landry, Jesper Moller Sorensen a rappelé les positions du Danemark, qui s'est montré solidaire des États-Unis après le 11-Septembre, qui a participé à la guerre en Afghanistan, perdant « plus de soldats par habitant en Afghanistan que tout autre allié de l'OTAN ». L'ambassadeur danois a aussi évoqué ce qu'il a qualifié de « faits » concernant le Groenland, qui « fait partie du Royaume du Danemark depuis des siècles », rappelant que ce statut avait été « reconnu à maintes reprises par les administrations américaines, à l'ONU et au niveau international ».

« Seul le peuple groenlandais a le droit de décider de son avenir » Affirmant que « seul le peuple groenlandais a le droit de décider de son avenir », Jesper Moller Sorensen a noté que la majorité des Groenlandais avaient voté pour leur autonomie au sein du royaume du Danemark. « Cette semaine, les cinq partis représentés au Parlement du Groenland ont réaffirmé leur refus de devenir une partie des États-Unis », a-t-il martelé, avant d'ajouter que, « depuis 80 ans, le Danemark, le Groenland et les États-Unis entretiennent un partenariat de sécurité fructueux dans l'Arctique. Continuons à relever les défis sécuritaires dans l'Arctique en tant que partenaires et alliés ».

Les propos de Jeff Landry ont suscité de vives réactions sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes dénonçant une déformation de l'histoire et exprimant leur soutien au Danemark et au Groenland Le gouverneur de Louisiane, Jeff Landry, nommé le 21 décembre dernier par Donald Trump en tant qu'envoyé spécial au Groenland, avait écrit sur X après sa nomination qu'il avait l'intention d'annexer le Groenland aux États-Unis, provoquant un scandale diplomatique au Danemark et la convocation de l'ambassadeur américain par le ministère des Affaires étrangères à Copenhague.

R. I.

«JE N'AI PAS AIMÉ LA RÉPONSE D'EXXON»

Trump menace d'écarter du Venezuela une major américaine

LE PRÉSIDENT des États-Unis, qui entend pousser les majors à investir 100 milliards de dollars au Venezuela, n'a pas apprécié le scepticisme exprimé par le patron d'ExxonMobil quant à un retour dans le pays sud-américain, laissant entendre qu'il pourrait tenir la compagnie américaine «à l'écart» « Je n'ai pas aimé la réponse d'Exxon… Je serai probablement tenté de mettre Exxon à l'écart. Je n'ai pas aimé leur réponse. Ils font les malins. » À bord d'Air Force One, le 11 janvier, le président des États-Unis a fait part aux journalistes de son mécontentement vis-à-vis de la défiance de Darren Woods quant à réinvestir au Venezuela. Le patron de la major américaine avait déclaré, lors d'une réunion à la Maison Blanche deux jours plus tôt, qu'il était « impossible d'y investir » en l'état. « Nos actifs ont déjà été saisis deux fois là-bas et donc, vous pouvez imaginer que d'importants changements sont nécessaires par rapport à ce que nous avons vécu historiquement et à la situation actuelle avant qu'on y retourne une troisième fois », avait argué le président exécutif d'ExxonMobil, prenant le contre-pied des annonces de Donald Trump. « Au moins 100 milliards de dollars seront investis » par les majors, avait annoncé le président américain sur Truth Social, juste avant cette rencontre à laquelle avait été convoqué une vingtaine de dirigeants de groupes pétroliers en vue de les inciter à investir au Venezuela.

Une réunion au cours de laquelle seule Chevron semble avoir pleinement joué le jeu, le secrétaire américain à l'Énergie, Chris Wright, ayant indiqué que la compagnie pétrolière — la seule américaine encore présente dans le pays — avait évoqué « la possibilité d'accroître sa production de 50 % au cours des 18 à 24 mois ». « Ils ont eu des dirigeants stupides » « Nos entreprises pétrolières — les plus grandes au monde — vont dépenser des milliards de dollars pour réparer l'infrastructure endommagée et vont faire de l'argent pour le pays », avait déclaré le 3 janvier Donald Trump, dans la foulée de son coup de force au Venezuela, au cours duquel le président Nicolás Maduro et son épouse avaient été enlevés par les forces américaines lors d'un assaut à Caracas. « Nous avons des garanties qu'ils seront en sécurité, qu'il n'y aura aucun problème et il n'y en aura pas », a assuré Donald Trump, interrogé sur les garanties que Washington entend offrir aux entreprises pétrolières qui investiraient au Venezuela. « Ils ont eu des problèmes par le passé parce qu'ils n'avaient pas Trump comme président. Ils ont eu des dirigeants stupides », a-t-il ajouté, selon des propos rapportés par la presse.

Contrairement à Chevron, présente dans le pays via un partenariat avec Petróleos de Venezuela SA (PdVSA), ExxonMobil et ConocoPhillips ont quitté le Venezuela lors de la vague de nationalisations et de restructurations dans l'industrie pétrolière opérée au milieu des années 2000 sous la présidence d'Hugo Chávez. Une industrie pétrolière déjà nationalisée au milieu des années 70, durant le premier mandat de Carlos Andrés Pérez. À la suite de ce départ, s'estimant lésées, les deux compagnies américaines avaient alors engagé des procédures d'arbitrage, exigeant des dizaines de milliards de dollars de réparations.

R. I.

Les quatre enjeux géostratégiques pour le contrôle des hydrocarbures par les USA : le Venezuela, le Groenland, le Moyen Orient et la Libye

Professeur des universités, expert international en management stratégique docteur d'Etat 1974- Abderrahmane Mebtoul président de la commission transition énergétique des 5+5+ Allemagne 2019/2021



Cette présente contribution analyse brièvement trois enjeux de la tentative du contrôle par les USA de certains gisements d'hydrocarbures. Outre les impacts du rythme de la transition énergétique à travers le monde, les orientations dans le domaine du contrôle de l'énergie dans certains espaces mondiaux du président Donald Trump, les USA étant déjà le premier producteur mondiale avec plus de 13 millions de barils jour (en 2025 la production mondiale ayant été de 106, 1 millions de barils par jour) contre environ 11 pour la Russie et 9 pour l'Arabie Saoudite, si elles se réalisent auront un impact durable sur le cours des hydrocarbures. Pour preuve, les marchés n'ont pas réagi avec excès au coup de force américain où le cours a fluctué depuis le début janvier 2026, entre 59 et 63 dollars le Brent , étant coté le 12 janvier 2025 à 63,59 dollars le Brent mais 54,54 euros le baril (pénalisant les importations en euros)et 59,37 dollars le Wit Les prévisions optimistes pour 2026 donnent un cours entre 60/65 dollars et certaines institutions internationale spécialisées entre 50/55 dollars avec un cours du gaz fluctuant entre 25 et 30 dollars le mégawattheure ce qui aurait des conséquences négatives sur les équilibres financiers , voire des impacts sociaux pour des pays mono exportateur d'hydrocarbures , achetant la paix sociale par d› importantes subventions grâce à cette rente .

Le premier enjeu, est le contrôle des ressources énergétiques du Venezuela qui est le le premier réservoir mondial avec plus de 300 milliards de barils (pétrole lourd) et plus de 4500 milliards de mètres cubes gazeux qui à cause des sanctions produit moins d'un million de barils par jour, 80% en destination de la Chine, sans compter d'autres richesses , si elles venaient à être contrôlées par les compagnies américaines , le Venezuela peut facilement augmenter sa production de pétrole – qui souffre du manque d'investissements et du délabrement des sites pétroliers , à des niveaux comparables à ceux des États-Unis , de la Russie et de l'Arabie saoudite, ce qui pourrait modifier la carte énergétique mondiale et orienter les prix à la baisse. Le 9 janvier 2026 , Donald Trump a réuni à la Maison Blanche les dirigeants des principales compagnies pétrolières américaines, parmi lesquelles ExxonMobil, Chevron et ConocoPhillips. À cette occasion, il a présenté un plan d'ouverture totale du secteur énergétique vénézuélien aux entreprises américaines, qualifiant l'opération d'opportunité historique » ayant également affirmé que les États-Unis, associés au Venezuela, contrôlerait « 55 % du pétrole mondial » et pour le Venezuela « que toute entreprise étrangère opérant sur le territoire devra traiter directement avec Washington, et non avec les autorités locales » . Mais plusieurs experts soulignent les obstacles techniques et logistiques du projet, la majorité des réserves du pays est composée de pétrole extra-lourd, difficile à extraire et à raffiner sans installations spécifiques

Le deuxième enjeu, est le contrôle des richesses du Groenland, territoire autonome au sein du Royaume du Danemark a une superficie totale de 2 166 086 km2 (y compris d'autres îles côtières mineures), dont la calotte glaciaire couvre 1 755 637 km2) , situé entre l'Océan Arctique et l'Océan Atlantique nord à l'extrême nord - est de l'Amérique du Nord, pour une population qui ne dépasse pas 57.000 habitants . Il possède d'immenses richesses minérales stratégiques (terres rares, lithium, cobalt, nickel, cuivre, graphite, uranium, or, diamants et des potentiels importants en hydrocarbures). Le président US assure que les Etats-Unis doivent prendre le contrôle du Groenland pour assurer leur propre sécurité, dans la mesure où le Groenland est un point crucial pour la surveillance des activités militaires et navales russes et chinoises, notamment à mesure que la fonte des glaces ouvre davantage de routes maritimes dans l'Arctique, ce qui modifiera profondément l'équilibre des puissances dans la région. Mais cela sous-tend surtout le contrôle des richesses , tout en rentrant dans une stratégie plus large concernant le contrôle de l ‹Arctique qui détient d'immenses réserves d'hydrocarbures, estimées par l› USGS à 13% des réserves mondiales de pétrole et 30 % du gaz naturel. Mais, ce qui risque de provoquer de vives tensions, cet espace, mal délimité , a également une importance stratégique majeure, le Canada, le Danemark , la Norvège et surtout de la Russie qui convoite une partie de cet espace.

Le troisième enjeu, des Etats Unis d'Amérique fortement présent depuis des décennies (entre 40.000 et 50.000 soldats via d› importantes de bases militaires, est outre des objectifs militaires via la protection d'Israël, face notamment à la Russie et la Chine, est le contrôle des gisements d'hydrocarbures : au Qatar(Base d'Al-Udeid) ,plus grande base aérienne américaine dans la région, abritant le quartier général du Centcom, aux Émirats arabes unis, la présence militaire avec la base aérienne d'Al-Dhafra, au Bahreïn : Siège de la 5ème flotte de la marine américaine et des Forces navales centrales (Navcent), au Koweït (camp Arifia) centre logistique clé pour les forces terrestres(Cencom Army) , en Arabie Saoudite(base aérienne Prince Sultan)), en Irak, Jordanie et récemment en Syrie est le contrôle des gisements au Moyen Orient, excepté l'Iran, soumises à des sanctions mais suscitant les convoitises US . Le Moyen Orient recèle 40 % des réserves prouvées mondiales de pétrole dont : l›Arabie Saoudite environ 262,7 milliards de barils, soit un quart des réserves mondiales., Irak : ~112,5 milliards de barils., EAU : ~97,8 milliards de barils. Koweït : ~96,5 milliards de barils. Iran : ~93,1 milliards de barils et 40% des réserves mondiales de gaz dont Iran : 32 100 milliards de m³ (fin 2020), le Qatar : 24 700 milliards de m³ , l'Arabie Saoudite 9800 milliards de mètres cubes gazeux, les Emiraties une moyenne de 7000 milliards de mètres cubes gazeux et l'Irak 3500 milliards de mètres cubes gazeux

Le quatrième enjeu , c'est le retour en Afrique des USA . Outre les importantes réserves du Nigeria 5500 milliards de mètres cubes gazeux suivi du Mozambique 5000, et de l'Algérie 2500 milliards de mètres cubes de gaz traditionnel, ,mais qui détient 19500 milliards de mètres cubes de gaz de schiste avec l'entrée récente des compagnies américaines en Libye, divisé en deux pouvoirs divergents. La Libye est le premier réservoir de pétrole en Afrique plus de 48 milliards de barils et plus de 1500 milliards de mètres cubes gazeux pour une population ne dépassant pas 7 millions d'habitants dont une grande partie est contrôlé par le maréchal Haftar Ainsi se tiendra le Sommet libyen sur l'énergie et l'économie (LEES) 2026,du 24 au 26 janvier à Tripoli qui témoigne d'un regain d'intérêt des États-Unis, alors que les entreprises américaines qui renouent avec les secteurs pétrolier, gazier et des infrastructures en Libye. Avec les exportations US d'hydrocarbures, le retour de la Russie et les exportations libyennes sous réserve de la réunification toute la carte énergétique européenne risque profondément de changer. En conclusion. l'OPEP ne représente que 33% de la production mondiale évaluée en 2025 à 103,87 millions de barils/jour avec la dominance de l'Arabie Saoudite (plus de 9 millions de barils par jour) et l'OPEP+ plus avec la dominance de la Russie (10/11 millions de barils :jour) environ 50%. Plus de 50% se fait hors OPEP+ avec la dominance des USA qui sont devenus le premier producteur mondial en 2025(plus de 13 millions de barils par jour). L'avenir du cours dépendra de la croissance de l'économie mondiale, avec une prévision de 2,7% en 2026 contre 2,8% en 2025 surtout de la Chine le plus gros importateur qui ne dépassera pas 5% Les USA première puissance économique et militaire mondiale avec un PIB dépassant en 2025 les 32.000 milliards de dollars sur un PIB de plus de 117.000 milliards de dollars pour une population 348 millions d'habitants , face à un monde en profonde transformation , s'orientant vers un monde multipolaire , ambitionne à continuer à asseoir leur domination à travers le contrôle de l'énergie. En cas de résolution du conflit en Ukraine, il n'est pas exclu une coopération intensive entre les compagnies russes et américaines; C'est que l'énergie quelle que soit sa forme est le fondement de la sécurité des Nations et son contrôle renvoie à des questions stratégiques à la fois politiques, sécuritaires et économiques.

ademmebtoul@gmail.com

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE AMAZIGHES

Les lauréats distingués à Béni Abbès

La ville de Béni Abbès a abrité, ce lundi, la cérémonie de distinction des lauréats de la sixième édition du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighes, organisée dans le cadre des célébrations nationales et officielles du Nouvel An amazigh, Yennayer 2976.



Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et initiée par le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), cette cérémonie a mis à l'honneur des créateurs, chercheurs et spécialistes dont les travaux contribuent à la promotion, à la préservation et à la modernisation de la langue et du patrimoine amazighs.

En présence de responsables institutionnels, de représentants des autorités locales et d'invités venus de plusieurs wilayas, l'événement a consacré des œuvres distinguées dans les domaines de la littérature, de la recherche sur le patrimoine immatériel, de la linguistique ainsi que des sciences technologiques et de la numérisation. Une reconnaissance qui illustre la place centrale accordée à l'amazighité dans la politique culturelle nationale.

Les résultats du jury du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighes, présidé par Monsieur Aïssani Djamil, ont abouti à l'attribution du premier prix, dans la catégorie littérature en amazigh et traduite vers l'amazigh, à Lisa Serrik, de la wilaya de Tizi Ouzou. Le deuxième prix est revenu à Aïcha Mâalem, de la wilaya de Batna, tandis que Faïza Remili, de la wilaya de Béjaïa, a obtenu la troisième place.

Concernant la catégorie des recherches sur le patrimoine amazigh immatériel, le premier prix a été attribué à Karima Ouchache, de la wilaya de Batna, alors que le deuxième prix est revenu à Khaled Fertouna, de la wilaya de Ouargla.

Par ailleurs, Abdelkader Ben Tayeb, de la wilaya de Béni Abbès, a remporté le premier prix dans la catégorie linguistique.

S'agissant de la catégorie des sciences technologiques et de la numérisation, le premier prix a été décerné à Toufik Djerroud, de la wilaya de Béjaïa.

À noter que le jury de la sixième édition du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighes a évalué un total de 103 œuvres réparties sur les quatre catégories.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Assad a souligné « l'importance de ce prix dans la promotion de la littérature et des technologies de la numérisation en langue amazighe ». Il a également indiqué que « la diversité culturelle arabe et amazighe de l'Algérie constitue un élément fédérateur du peuple, tout en renforçant les valeurs de l'unité nationale dans le cadre d'un État fort et uni ».

A. B. / Agence

CONSACRÉ HYMNE DE L'EXIL

Hamido revisite «Ya Rayah» sur Alaraby 2

L'ÉMISSION « Angham Al Sharq » diffusé par la chaîne Alaraby 2 a rendu, lundi, un hommage appuyé à la légende algérienne du chaâbi, le regretté Dahmane El Harrachi, à travers l'interprétation de sa chanson emblématique « Ya Rayah ». Cette œuvre intemporelle a été revisitée par la star algérienne Hamido, accompagné de l'orchestre du programme, dans le strict respect de son esprit chaâbi originel.

L'émission est consacrée à la célébration du patrimoine de la chanson arabe, dans une approche artistique alliant fidélité aux formes classiques et arrangements contemporains.

La prestation a été saluée par les animateurs de l'émission, les artistes Georges Namma et Imane Abdel Ghani, qui ont souligné la portée artistique et universelle de « Ya Rayah », considérée comme l'une des grandes icônes de la musique arabe ayant dépassé son ancrage local pour atteindre une reconnaissance



internationale. Au cours des échanges, Hamido a confié que cette chanson avait pris pour lui une dimension particulière après son départ du pays, estimant qu'elle résonne aujourd'hui profondément auprès de nombreux membres de la diaspora algérienne, au point de devenir un véritable hymne de l'exil et de la nostalgie.

De son côté, le critique musical Dr Abdelkader Ben Daamache est revenu sur le parcours de Dahmane El Harrachi, le qualifiant de figure majeure de la scène artistique. Il a rappelé que son génie dépassait la simple performance vocale, s'exprimant également à travers des textes et des compositions qui ont su traverser les frontières et les générations. Le critique Salim Dada a, pour sa part, évoqué son attachement personnel à « Ya Rayah » depuis l'enfance, soulignant l'influence durable de ce répertoire sur sa sensibilité musicale et son parcours artistique.

Diffusée chaque lundi à 20h (heure d'Algérie) sur Alaraby 2, l'émission « Angham Al Sharq » est également disponible en replay sur l'application Alaraby Plus. Le programme est enregistré dans l'un des studios les plus prestigieux de Beyrouth.

A. B.

KHENCHELA

Plus d'une trentaine d'artistes au 10e Salon Numidia de l'art plastique

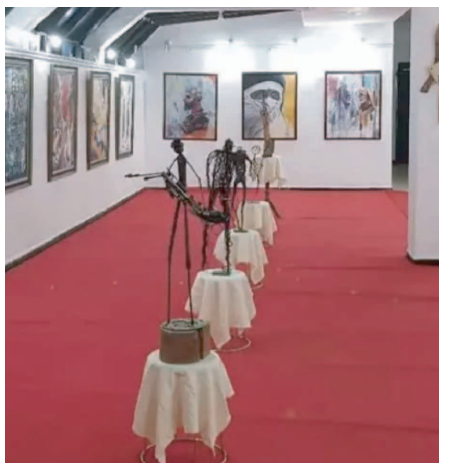
LA DIXIÈME édition du Salon Numidia de l'art plastique s'est ouverte hier lundi à Khenchela avec la participation de 42 plasticiens de plusieurs wilayas du pays ainsi que de la Tunisie et de la Libye.

Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Yazid Zouaoui a présidé à la Maison de jeunes Houha-Belaïd de Khenchela, dans le cadre du programme de célébration du nouvel an amazigh 2976, l'ouverture de cette édition qui met en valeur l'art aux couleurs de la patrie à travers 70 œuvres artistiques en plus de 200 autres toiles et 16 sculptures constituant le fonds artistique de l'association locale «Lamassate» pour les arts plastiques, initiatrice du Salon. Dans son allocution à l'occasion, M. Zouaoui a affirmé que la tenue de cette manifestation en parallèle avec la célébration du nouvel an amazigh vise à « consolider le patrimoine artistique amazigh et favoriser les échanges entre les artistes plasticiens».

Ce Salon dont la cloture est prévue ce mercredi 14 janvier, comprend les toiles de 35 plasticiens représentant 15 wilayas et celles de sept autres artistes de Tunisie et de Libye qui ont en commun le thème du patrimoine culturel amazigh, a précisé à l'APS Fouad Belaa, président de l'association Lamassate.

Selon la même source, cette édition verra l'organisation d'ateliers d'initiation d'artistes amateurs au dessin des costumes traditionnels (El Malhfa, Caftan et Gandoura) encadrés par des plasticiens algériens en plus d'un concours de dessin et de coloriage pour enfants. L'artiste Ali Yamani de la wilaya de Tissemsilt qui propose deux peintures de costumes traditionnels a exprimé sa joie de participer à cette édition qui constitue une opportunité d'échange entre les plasticiens venus de plusieurs wilayas du pays.

R. C.



COMMUNE DE MAÂTKAS

Baisse de rideau sur le festival de la poterie

C'EST DANS une ambiance conviviale que le festival de la poterie d'Aït-Zaïm, commune de Maâtkas, a pris fin hier, après quatre jours d'intenses activités. Cette 12e édition a réuni 63 artisans potiers issus de sept wilayas du pays, venus participer activement à ce rendez-vous organisé par le ministère de la Culture et des Arts.

Au-delà de l'aspect purement commercial, ce festival de la poterie s'est imposé, une fois de plus, comme l'expression d'une forte dimension culturelle et identitaire, reflet de l'Algérie plurielle. Il est aujourd'hui admis que l'art potier constitue un témoignage vivant de la culture et de l'identité algériennes, héritées de plusieurs millénaires.

Il convient de souligner, dans ce sens, que si les villages d'Aït-Zaïm et d'Aït-Khir jouissent depuis longtemps d'une réputation bien établie dans la maîtrise de l'art potier, il n'en demeure pas moins que, dans chaque maison des villages de Kabylie, notamment ceux de la wilaya de Tizi Ouzou, la pratique de la poterie a longtemps fait partie du quotidien.

Avant l'introduction des matières inoxydables, les foyers kabyles utilisaient presque exclusivement des ustensiles fabriqués en poterie. Seules les louches, cuillères et fourchettes étaient réalisées en bois, souvent à partir de l'oléastre. Jarres, cruches, marmites, couscoussiers, assiettes et bien d'autres articles ménagers étaient ainsi strictement confectionnés à base de terre cuite.

Depuis quelque temps, avec l'implication des universitaires et de l'État, un véritable travail de redécouverte et de valorisation de cet héritage est en cours. Le simple citoyen y contribue également, à travers un regain d'intérêt et une quête permanente de possession d'objets de poterie, participant ainsi à cette dynamique culturelle.

Pour revenir à cette 12e édition du festival, plusieurs distinctions honorifiques et titres de reconnaissance ont été décernés, selon les organisateurs, par les responsables concernés aux participants, en hommage à leur apport et à leur implication dans la réussite de l'événement.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Photos : A. Ryad /LJI

VLADIMIR PETKOVIC

Objectif atteint !!! Sans mention

A l'heure des bilans, il apparaît clair que Vladimir Petkovic pouvait mieux faire. Après deux CAN catastrophiques sur le plan des résultats, le successeur de Djamel Belmadi a, en effet, conduit les Verts jusqu'en quarts de finale et leur a permis d'intégrer le top 8 du moment pour la première fois depuis 2019.

Sous sa coupe, l'EN a même décroché son premier succès dans la compétition depuis six ans et demi avant de porter la série à quatre victoires de rang. Avec une seule défaite en cinq rencontres disputées au Maroc, le bilan chiffré aurait, d'ailleurs, pu sembler très positif s'il n'y avait pas eu cette faillite collective du samedi soir face à l'ogre nigérian. Au-delà du score et de l'implication directe ou pas du referee sénégalais qui a eu à diriger les débats, c'est surtout l'ampleur de la déroute technico-tactique qui a plombé ce bilan et noirci plus que prévu le tableau final. Dans un semblant de mea culpa déguisé en confessions inutiles, Petkovic révélera lui-même s'être trompé. Du point de vue des résultats, l'élimination en quarts de finale peut être considérée comme un échec par rapport aux attentes élevées du public algérien, surtout après la qualification aisée pour le Mondial 2026 sous sa houlette. Le sélectionneur a assumé ses choix et ses erreurs durant la compétition. Cependant, des progrès dans le jeu et une dynamique positive ont été notés lors des matchs précédents, notamment un bilan impressionnant de 17 victoires en 22 rencontres avant la CAN, consolidant son projet sportif. Petković a su redonner du relief au jeu de l'équipe et intégrer de jeunes joueurs. La Fédération Algérienne de Football a d'ailleurs confirmé Petković à la tête de l'équipe jusqu'au Mondial 2026, signe que la performance à la CAN, bien que décevante sur le coup, n'a pas remis en cause le projet à long terme En conclusion, si l'objectif d'atteindre les demi-finales ou la finale n'a pas été atteint, le tournoi a tout de même permis de valider une certaine progression de l'équipe et la confiance de la fédération envers son sélectionneur pour l'avenir. L'objectif affiché par Petković était de dépasser le premier tour et d'aller le plus loin possible dans la compétition. L'équipe d'Algérie a réussi à sortir de la phase de groupes, mais a chuté en quarts de finale. le bilan de Vladimir Petkovic à la tête de l'équipe nationale d'Algérie est contrasté, oscillant entre un succès historique en qualifications et une désillusion majeure sur la scène africaine.

UN SUCCÈS HISTORIQUE : CAP SUR LE MONDIAL 2026

La grande réussite de Petkovic réside dans la qualification pour la Coupe du Monde 2026. Après avoir manqué les deux précédentes éditions, l'Algérie a validé son billet en dominant son groupe de qualification, scellant son passage grâce à une victoire 3-0 contre la Somalie à Oran en octobre 2025. Le tirage au sort l'a placée dans le Groupe J aux côtés de l'Argentine, de l'Autriche et de la Jordanie pour la phase finale prévue en juin 2026.

À l'inverse, son bilan lors de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 au Maroc est jugé sévèrement. Bien que l'équipe ait montré un visage offensif en phase de poules, elle a été éliminée en quarts de finale par le Nigeria (0-2) le 10 janvier 2026. Cette sortie prématurée a provoqué la colère des supporters et des critiques sur ses choix tactiques, certains qualifiant ce tournoi de «naufrage total» pour le sélectionneur.

UN BOUCLIER NOMMÉ «MONDIAL 2026»

Le débat depuis l'élimination des Fennecs face au Nigeria (0-2) le 10 janvier dernier à Marrakech. Si les critiques sur l'absence de «projet de jeu» et l'entêtement tactique se sont intensifiées, la FAF a réaffirmé sa confiance envers le technicien helveto-bosnien. Cette décision s'appuie sur le respect des objectifs contractuels initiaux : une qualification pour le second tour de la CAN (atteinte avec brio en phase de poules) et, surtout, le ticket pour le Mondial 2026. Cette élimination doit désormais servir de tremplin pour une analyse constructive, permettant de corriger les failles et de renforcer les automatismes avant la Coupe du monde 2026, dans moins de six mois. Comme l'a rappelé le sélectionneur, « même si notre adversaire était solide et que j'assume mes responsabilités, il ne faut pas tout mettre sur le dos de l'arbitrage. Les décisions arbitrales peuvent peser, mais la réalité est que nous n'avons pas produit le football nécessaire pour passer ce cap». Le défi pour l'équipe nationale est de capitaliser sur les enseignements de cette CAN, corriger les lacunes individuelles et collectives, et préparer une équipe plus solide et compétitive pour les échéances à venir. La route est encore longue, mais elle commence par un examen honnête du jeu et de la performance. Ce qui sauve Petkovic, c'est avant tout son bilan comptable en éliminations directes pour la Coupe du Monde. En octobre 2025, il a mené l'Algérie à une qualification historique après une victoire 3-0 contre la Somalie, mettant fin à 12 ans d'absence sur la scène mondiale. Le maintien du sélectionneur est donc un choix pragmatique : ne pas déstabiliser un groupe qui a déjà ses repères pour le tournoi final prévu en juin prochain.



LA FAF SAISIT LA CAF ET LA FIFA CONTRE L'ARBITRAGE

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé ce lundi avoir saisi la CAF et la FIFA, pour réclamer une enquête concernant l'arbitrage du match Nigeria-Algérie 2/0 joué samedi à Marrakech. C'est à travers un communiqué pondu sur son site officiel que la FAF a réagi, en estimant que les décisions arbitrales ont désavantagé la sélection nationale dans cette rencontre. Toujours dans ce communiqué, la FAF appelle à la mobilisation de tout le monde envers la sélection nationale, plus particulièrement dans cette période difficile. Ne pouvant passer sous silence les dépassements de l'arbitrage dans ce quart de finale, la FAF a déposé plainte et demandé en même temps l'ouverture d'une enquête. La Fédération algérienne de football ne saurait passer sous silence la prestation arbitrale lors de ce match, tant elle a suscité une profonde incompréhension et de nombreuses interrogations. Certaines décisions ont porté atteinte à la crédibilité de l'arbitrage africain et ne contribuent en rien à la valorisation du football continental sur la scène internationale››, déplore l'instance du football national dans ce communiqué. Et d'annoncer qu'elle a déjà saisi les instances internationales pour dénoncer ce qui s'est passé dans ce quart de finale de la CAN 2025. À cet effet, une plainte formelle, accompagnée d'une demande de l'ouverture d'une enquête, a été déposée à la CAF et à la FIFA. Afin que toute la lumière soit faite sur les faits relevés et que des sanctions soient infligées, conformément aux règlements.

AMOURA DÉÇOIT ENCORE

Le Parcours Contrasté d'Amoura lors de la CAN : Une Étoile Sans But

L'ATTAQUANT vedette de l'équipe nationale d'Algérie, Mohamed Amoura, connu pour ses prouesses en club et lors des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 où il a terminé meilleur buteur, a vécu un parcours mitigé lors de la récente Coupe d'Afrique des Nations. Malgré les attentes placées en lui, Amoura n'a pas réussi à trouver le chemin des filets pendant les matchs de l'Algérie lors de la CAN 2025. Aligné comme l'un des leaders de l'attaque des Fennecs, il a participé à 4 matchs pour un total de 0 but inscrit. Cette disette a contrasté avec sa forme étincelante en club avec le VfL Wolfsburg, où il a inscrit 6 buts en Bundesliga cette saison. Son activité sur le terrain a été notable, avec 4 tirs tentés au total, dont 2 cadrés, mais sans succès L'équipe d'Algérie, qui se voyait comme une «génération talentueuse» avec l'objectif de «ramener la CAN», a connu une élimination prématurée et décevante. Après avoir terminé à la quatrième place de son groupe lors de la CAN 2023 (tenue début 2024), l'Algérie a réussi à se qualifier pour les phases finales de la CAN 2025. Cependant, l'aventure s'est arrêtée en quarts de finale face au Nigeria, dans un match où l'équipe a fait preuve de frustration. L'absence de buts d'Amoura durant le tournoi a suscité des débats, mais a également été l'occasion d'un incident notable lorsqu'il a chambré un supporter congolais après la qualification des Fennecs contre la RD Congo, un geste pour lequel il s'est ensuite excusé. Malgré cette période de disette en phase finale, Amoura reste un joueur clé pour l'avenir de la sélection algérienne, fort de son statut de meilleur buteur des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. Amoura a connu une progression rapide, passant de l'ES Sétif en Algérie au VfL Wolfsburg en Bundesliga, en passant par le FC Lugano et l'Union Saint-Gilloise. Lors de sa première saison en Bundesliga, il a marqué 10 buts et délivré 12 passes décisives. Pour la saison actuelle (2025-2026), il compte déjà 6 buts en 14 matchs de championnat. En Belgique, il a inscrit 18 buts en 32 matchs de championnat, ainsi que 2 buts en Ligue Europa. Amoura est considéré comme l'un des grands espoirs du football algérien, avec le potentiel de dépasser les records de buteurs historiques de l'équipe nationale. Son développement continu en Europe et son efficacité en sélection font de lui l'homme clé autour duquel l'équipe nationale algérienne pourra se construire pour les années à venir.



Rafik Belghali dévoile ce qui s'est passé avec l'arbitre !

Rafik Belghali est sorti de son silence après les nombreuses réactions suscitées par son attitude à l'issue de l'élimination des Fennecs face au Nigéria, samedi dernier en quart de finale de la CAN 2025.



Très affecté par la défaite, le latéral droit algérien est apparu particulièrement remonté après le coup de sifflet final, notamment envers l'arbitre sénégalais de la rencontre, Issa Sy. Encore peu connu du grand public algérien il y a quelques mois, Belghali (23 ans) s'est rapidement imposé dans le groupe de Vladimir Petkovic. Intégré sans tarder, il a su gagner la confiance du sélectionneur et se faire une place de titulaire. Au Maroc, le joueur de l'Hellas Vérone a rendu des copies solides, avec une prestation remarquée en huitième de finale face à la RD Congo. Cette première aventure continentale avec l'équipe nationale s'est toutefois conclue sur une immense déception. Face au Nigéria, l'Algérie est passée à côté de son match, et Belghali, à l'image de ses coéquipiers, a semblé désorienté. Les décisions arbitrales contestées ont accentué la frustration générale, dans un contexte déjà très tendu. Des images diffusées après la rencontre ont montré le défenseur algérien tentant d'échanger avec l'arbitre, avant d'être stoppé par la sécurité du stade de Marrakech. Cet épisode a rapidement fait le tour des réseaux sociaux et s'est retrouvé au cœur de l'enquête ouverte par la CAF sur les incidents du post-match Algérie–Nigéria. Face aux interprétations et aux critiques, Rafik Belghali a tenu à réagir. Dans un communiqué publié sur son compte X, il a livré sa version des faits, affirmant n'avoir jamais eu l'intention de manquer de respect, tout en assumant l'émotion et la frustration d'un joueur profondément touché par l'élimination.

« J'ai vu la vidéo qui circule après le match et je comprends la manière dont elle peut être perçue sans l'ensemble du contexte. Après le coup de sifflet final, je me suis approché de l'arbitre pour lui serrer la main. Sa réaction m'a surpris et, sous le coup de l'émotion, je l'ai brièvement suivi pour lui demander pourquoi.

Il n'y a eu ni agressivité ni volonté de confrontation. J'assume toutefois ma responsabilité d'avoir laissé la situation se prolonger plus longtemps qu'elle n'aurait dû, dans un moment de forte émotion après un match intense. Je respecte les officiels de match ainsi que le jeu, et je reste concentré sur ma progression en tant que professionnel, avec l'objectif de représenter mon club et mon pays avec responsabilité et discipline. » Dans un contexte où l'émotion a souvent pris le pas sur l'analyse, cette clarification apporte un éclairage nécessaire. Elle rappelle que la fin d'un match de très haut niveau, surtout lorsqu'elle se conclut par une élimination, est un moment où les nerfs sont à vif. En assumant sa part de responsabilité tout en rejetant toute idée d'agressivité, Rafik Belghali cherche à refermer un épisode devenu symbolique de la tension entourant cette CAN 2025. Une sortie mesurée, qui vise autant à apaiser qu'à rappeler une ligne de conduite : celle du respect, malgré la déception et la colère du moment.

« UNE FIERTÉ PLUS FORTE QUE LA DÉCEPTION »

Après l'élimination, Zidane s'adresse au peuple algérien



L'ÉLIMINATION de l'Algérie de la CAN 2025 a laissé un goût amer, mais certains messages ont su dépasser la simple frustration sportive. Celui publié par Luca Zidane sur ses réseaux sociaux en fait partie. Le gardien des Verts a choisi des mots sobres, chargés d'émotion, pour s'adresser directement aux supporters algériens. « La CAN s'arrête ici… La déception est immense. Mais au fond de moi, il y a surtout quelque chose de plus fort. De la fierté », écrit-il, résumant en quelques lignes l'état d'esprit d'un joueur touché, mais lucide. Dans un contexte de tensions, de polémiques et de colère collective, cette prise de parole tranche par sa retenue et son humanité. Pour Luca Zidane, cette CAN revêtait une dimension particulière. « La fierté d'avoir vécu ma première Coupe d'Afrique des Nations. La fierté d'avoir porté ce maillot, celui de l'Algérie, le pays de mes grands-parents », confie-t-il. Ces mots disent beaucoup du lien intime qu'il entretient avec la sélection, au-delà de son statut ou de son temps de jeu. Pour lui, cette compétition n'était pas seulement un tournoi continental, mais une étape personnelle forte, presque initiatique. Porter le maillot algérien, dans un contexte aussi exigeant, a représenté un aboutissement symbolique, mêlant héritage familial et engagement sportif. Dans un football souvent dominé par les chiffres et les performances, Zidane remet au centre la notion d'appartenance, rappelant que certaines expériences dépassent le cadre du résultat brut. Loin de s'enfermer dans la déception, le gardien insiste sur la capacité de résilience du groupe. « Cette élimination fait mal, mais elle ne nous arrête pas. L'Algérie se relève toujours », affirme-t-il, dans une phrase qui résonne comme un message collectif. À travers ces mots, Zidane se fait le relais d'un vestiaire meurtri mais déterminé à avancer. Il ne nie pas la douleur de l'élimination, mais refuse qu'elle définisse l'avenir. Cette posture, empreinte de dignité, contraste avec la violence des réactions observées après le match et rappelle que le temps long du football ne se résume pas à une soirée, aussi traumatisante soit-elle. Enfin, Luca Zidane a tenu à rendre hommage à ceux qu'il considère comme un pilier fondamental de cette aventure. « Merci à tout notre peuple pour la force que vous nous avez donnée. Vous avez été notre plus belle arme pendant cette CAN », conclut-il. Une reconnaissance appuyée envers les supporters, dont le soutien constant a marqué le parcours algérien. Dans un tournoi où l'Algérie a souvent évolué sous pression, cette ferveur populaire a servi de moteur. Le message de Zidane, sincère et apaisé, agit ainsi comme un contrepoint nécessaire à la tempête émotionnelle : il ne réécrit pas l'histoire sportive, mais il redonne du sens à l'engagement, à la fierté et à la continuité.

Photos : A. Ryad /LJI

L'ADIEU ''DIPLOMATIQUE'' DE BENBOT

Oussama Benbot a officiellement annoncé sa retraite internationale à 31 ans



DANS une lettre adressée au président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, Oussama Benbot a acté la décision lourde de mettre un terme à sa carrière internationale. À 31 ans, le gardien de l'USM Alger quitte les Verts sur la pointe des gants, dans un silence poli qui en dit long. Sélectionné parmi les 28 joueurs retenus pour la CAN 2025, Benbot restera pourtant comme l'unique Fennec à ne pas avoir disputé la moindre minute de jeu durant la compétition. Un détail en apparence, un poids immense dans la réalité du vestiaire et des ambitions personnelles.
Dans sa lettre ouverte, le portier adopte un ton courtois, presque apaisé, évitant soigneusement d'exposer les raisons profondes de ce choix radical. Mais nul besoin de lire entre les lignes trop longtemps. Avec seulement quatre apparitions à son actif, Benbot a vu la hiérarchie se figer devant lui. Même lors du seul match où Vladimir Petkovic avait opté pour une large revue d'effectif, face à la Guinée équatoriale, le technicien avait préféré confier les cages à Anthony Mandrea, reléguant une nouvelle fois le keeper usmiste au rôle de spectateur. Luca Zidane, titulaire habituel, restait l'indiscutable numéro un.
Le coup de grâce est sans doute intervenu lors de l'entrée en jeu de Redouane Berkane face au Nigeria. À cet instant précis, Oussama Benbot devenait officiellement le seul joueur de la sélection à ne pas avoir foulé la pelouse en compétition officielle. Un statut difficile à assumer pour un gardien expérimenté, à six mois seulement du Mondial 2026.

VERS UN RETOUR SURPRISE DE BELAÏLI EN ALGÉRIE ?

Absent des terrains depuis plusieurs semaines déjà en raison d'une grave blessure au genou, Youcef Belaïli pourrait pourtant redevenir l'un des dossiers les plus brûlants du mercato hivernal. Victime d'une rupture des ligaments croisés en novembre dernier lors du derby tunisien entre l'ES Tunis et le Club Africain, l'international algérien aurait pû là porter le maillot du Taradji pour la dernière fois. Alors que son indisponibilité l'éloigne durablement des terrains, une hypothèse inattendue prend de l'ampleur : un départ anticipé de l'Espérance de Tunis et un retour en Algérie, plus précisément au Mouloudia d'Oran. Une simple image a suffi à relancer la rumeur. Celle du père du joueur Hafid Belaïli, présent à Oran aux côtés de responsables du MCO, a rapidement ravivé une piste jamais totalement refermée dans l'esprit des supporters oranais. Sur le plan réglementaire, le timing interpelle. À quelques mois de la fin de son contrat avec l'ES Tunis, Belaïli est libre de discuter avec d'autres clubs. Une situation qui ouvre la porte à toutes les interprétations, d'autant que le joueur traverse une phase charnière de sa carrière. Privé de la CAN 2025 et conscient que son absence prolongée complique ses chances de retrouver rapidement l'équipe nationale, l'ailier algérien pourrait privilégier un choix plus affectif que stratégique. Du côté du MCO, le club pourrait voir en Belaïli un projet pour la saison prochaine plutôt qu'un renfort immédiat, son retour à la compétition n'étant pas attendu avant la fin de l'exercice en cours. Les discussions portent aussi sur l'aspect financier, un point sensible qui impose prudence et réalisme.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE NAAMA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF 40 80 15 00 00 45 011

OBJET :

Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°53/ 2025

La direction des travaux publics de la wilaya de NAAMA lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence des capacités minimales pour:

Acquisition de matériels sur le Compte spécial 301- 005 au titre de l'exercice 2024

- ✓ Lot N°01 : Acquisition de Quatre (04) véhicules utilitaires 4x4
- ✓ Lot N°02 : Acquisition de deux(02) camions 2.5 tonnes
- ✓ Acquisition d'un (01) camion porte engin (54 tonnes ou plus)

Lot N°03 : Acquisition d'un camion tracteur
Lot N° 04 : Acquisition d'une remorque porte-engin

les fournisseurs ayant l'article de registre commerce (concessionnaires ,distributeurs, fabriquant , revendeur).

Conditions d'éligibilité :

Décret exécutif N° 15-58 du 18 Rabie Ethani 1436 correspondant au 8 février 2015 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs.

Il est entendu par :

Véhicule neuf, un véhicule :

-Qui n'a jamais fait l'objet d'une procédure d'immatriculation dans aucun pays :
-Dont l'écart entre la date de fabrication et celle d'entrée sur le territoire national n'excède pas douze (12) mois.
-Dont la distance parcourue ne doit, en aucun cas, excéder :
-Mille cinq cents (1500) km pour les camions, les autobus et les autocars.
Ne peuvent soumissionner que les fournisseur ayant l'article de registre commerce (concessionnaires ,distributeurs, fabriquant , revendeur).

-Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de NAAMA, Bureau des marchés –

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention' dossier de candidature, ' offre technique ' offre Financière, selon le cas.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

A **Dossier de candidature : doit comporter**

- Déclaration de candidature dûment remplie, daté et signée .
- Déclaration de probité dûment remplie, daté et signée .
- Statut de l'entreprise (SARL – EURL – SNC – SPA...) en cas de personne morale,
- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personne à engager l'entreprise.
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats , soumissionnaires ou le cas échéant , des sous - traitants :
- Capacités financier : Copie du bilan financier de l'entreprise :Avoir Réalisé les bilans des trois meilleures années durant les des cinq dernières années ou C20(visé par les services d'impôts
- Capacités techniques : moyens humaine et matériels et références professionnelles.

B **Offre technique : doit comporter**

La déclaration à souscrire dument remplie, datée et signée
Instruction aux soumissionnaires dument paraphée.

- Mémoire technique justificatif répondant aux points suivants.
 1- Un **mémoire technique** justificatif dûment renseignement du soumissionnaire, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire **(modèle joint en annexe)** .
 2-Registre de commerce :N° de registre de commerce électronique, Date de début d'activité

3-Délais de livraison –délais de garantie
4-Consommation **(Gasoil)** –puissance-nombre de magasine ateliers au niveau du pays ..., ect
5-Références professionnels : Attestation de bonne exécution
6- Numéro téléphone et N° FAX- Email, Toute autre pièce que le Maître d'ouvrage demander
- NB : **Toute offre non accompagnée d'un Mémoire Technique justificatif, sera rejetée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres pour non-conformité au dossier d'appel d'offres.**

C **- Offre financière : doit comporter**

1) - Lettre de soumission dûment remplie, datée et signée par la (les) personne habilitée (s) à engager l'Entreprise;
2)- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
3)- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé ;

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comportera la mention suivante :
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°53
Acquisition de matériels sur le Compte spécial 301- 005 au titre de l'exercice 2024

- ✓ Lot N°01 : Acquisition de Quatre (04) véhicules utilitaires 4x4
- ✓ Lot N°02 : Acquisition de deux(02) camions 2.5 tonnes
- ✓ Acquisition d'un (01) camion porte engin (54 tonnes ou plus)

Lot N°03 : Acquisition d'un camion tracteur
Lot N° 04 : Acquisition d'une remorque porte-engin

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES- L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRES »

La durée de préparation des offres est quinze **(15) jours** et commence à courir à partir de la 1ère parution de l'avis de publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale.

Le dernier jour et l'heure limite de préparation des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **12 heures**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres, à **14 Heures** en séance publique, au siège de la direction des Travaux Publics de la wilaya de NAAMA (Les soumissionnaires sont invités à y assister)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation de l'offre augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2026 / ANEP 2631000490**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF : 060004230290000450B3

2 EME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES APRES L'INFRUCTUOSITE DES LOTS 02 ET 03 A L'OCCASION DU 1 ER APPEL D'OFFRES

La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Naama lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES, SPORTIFS ET CULTURELS pour les lots suivants :

LOT N°02 : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE DIVERTISSEMENT ET DE LOISIRS
LOT N°03 : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE BUREAUTIQUE, SCIENTIFIQUE ET CULTURELS

Pour participer à l'appel d'offres objet de ce cahier des charges, les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

Capacités professionnelles :
- Inscrits au registre de commerce et avoir dans leurs registres la fabrication, l'exportation ou la vente des produits objet des devis quantitatifs et estimatifs

Capacités techniques :
- Avoir déjà réalisé une opération de fourniture similaire à justifier par des attestations de bonne exécution d'un montant pas moins 3.000.000.00 DA pour le lot n° 02 et 1.500.000.00 da pour le lot n° 03 provenant des maitres d'ouvrages étatique pendant les 05 dernières années

Capacités financières :
- Avoir un chiffre d'affaires pas moins de 3.000.000.00 DA pour lot n° 02 et 1.500.000.00 da pour le lot n° 03 à justifier par l'attestation d'activités C20 ou bilans délivrés par les services des impôts ou références bancaires

Les soumissionnaires intéressées par le présent peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la jeunesse et des sports contre 02 rames de papier comme frais de reproduction

Les offres doivent obligatoirement être accompagnées des pièces réglementaires conformément à l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 les 16.09.2015 portant réglementations des marchés publics et délégations de service public.

01 - Dossier de candidature
- Déclaration de candidature renseignée, signée, cachetée et datée
- Déclaration de probité renseignée, signée, cachetée et datée
- Statut pour les personnes morales (copie)
- Capacités professionnelles : copie de registre de commerce électronique

02 – Offre technique
- Déclaration à souscrire renseignée, signée, cachetée et datée
- Planning de livraison des fournitures renseignée, signée, cachetée et datée
- Tout document permettant l'évaluation de l'offre technique : un mémoire technique justificatif délivré par le soumissionnaire qui doit être daté et signé et précisant l'identification et qualification de l'entreprise, chiffre d'affaires des 05 dernières années, liste des moyens humains (nom et prénom, n° et date de l'attestation d'affiliation, fonction) et matériels (désignation, matricule, police d'assurance) références professionnelles (désignation du projet, maitre de l'ouvrage, montant), délai de réalisation
- Le cahier des charges portant sur la dernière page la mention : lu et approuvé écrie manuscritement
- Service après-vente (engagement pour prendre en charge les prestations du service après-vente tout en précisant le délai)
- Catalogues des produits à livrer portant les caractéristiques techniques (pays d'origine – spécifications techniques – marque)
- Liste des moyens humains valide avec les indications nécessaires accompagnées par des attestations de travail justifiées par les attestations d'affiliation provenant de la CNAS valides le jour de l'ouverture des plis (copie)
- Liste des moyens matériels accompagnées des pièces justificatifs (délivrées par un expert ou huissier de justice valide pendant une année le jour de l'ouverture des plis appuyées par des copies des cartes grises et polices d'assurance valides (copie)

03 – Offre financière
- Lettre de soumission renseignée, signée, cachetée et datée
- Bordereau des prix unitaires renseigné, signé, cacheté et daté
- Devis quantitatif et estimatif renseigné, signé, cacheté et daté

Les offres seront déposées en un exemplaire comme suit :
Les dossiers de candidature, offres techniques et offres financières doivent parvenir sous trois (03) enveloppes séparées ; comportant dénomination du soumissionnaire ainsi que les mentions suivantes :
Enveloppe N°01 : dossier de candidature en un exemplaire
Enveloppe N°02 : offre technique en un exemplaire ;
Enveloppe N°03 : offre financière en un exemplaire.

Les trois offres doivent être introduites dans une enveloppe extérieure anonyme, avec mention suivante :
A Monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports – Cité100 logements -Naama--Avec la mention :
« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission D'ouverture des plis et d'évaluation des offres » 2 eme appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales – réalisation d'une salle spécialisée à Tiout - lot : »

Le délai de préparation des offres est fixé à QUINZE (15) JOURS jour à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse nationale avant 12 heures.

L'ouverture des plis est prévue le dernier jour ouvrable du délai de préparation des offres à 14 heures au siège de la direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Naama
Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2026 / ANEP 2631000493**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA DE DJAAFRA
COMMUNE DE DJAAFRA
N° fiscal : 41700200003407401014

AVIS de Correction d'attribution provisoire

Vu l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

le président de l'APC de DJAAFRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L' AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT **N°03/2025** Publié dans les quotidiens nationaux Akhbar sabah en arabe et Le Jeune Indépendant en français date du **19/11/2025** et deux journaux éléctronique et le Bomop Semaine de 23 au 29 novembre 2025 du concernant L'Opération suivante : **ALIMENTATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2026**

LOT N°01 : LEGUMES ET FRUITS.
LOT N°02 : ALIMENTATION GENRAL+ DERIVES DE LAIT + PAIN.
LOT N°03 : VIANDE ROUGE FRAICHE + VIANDE BLANCHE FRAICHE + LES ŒUFS.

Que l'attribution provisoire de : LOT N°02 ALIMENTATION GENRAL+ DERIVES DE LAIT + PAIN – est corigée comme suit:

N°	Intitulé	soumissionnaires	NIF	Montant proposé Ouvert Minimum en TTC (DA)	Montant proposé Ouvert Maximum en TTC (DA)	Montant proposé Corrigé Minimum en TTC (DA)	Montant proposé Corrigé Maximum en TTC (DA)	Note technique	Délais pour chaque demande	Observation
02	ALIMENTATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2025 LOT N°02 ALIMENTATION GENRAL+ DERIVES DE LAIT + PAIN.	Commerce de détail de nutrition générale "AYADI ATHMANE	17834140048418003400	1.281.777.50	2.561.350.50	1.281.777.50	2.561.350.50	35 Points	10 heurs	Moins disant et Qualifier technique ment

Conformément à l'article 56 de la loi n°23-12 du 18 Muharram 1445 correspondant au 5 août 2023, qui précise les règles générales liées aux marchés publics. et Conformément à l'article 82 décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marché publics et délégations de service public Les soumissionnaires a le droit de contester le choix opéré en introduisant un recours dans les dix (10) jours à compter de première publication de l'avis d'attribution provisoire provision a la commission des marchés de la commune.

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2026 / ANEP 2616001047**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE, ET DE L'AMENAGEMENT DE TERRETOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE HUSSEIN DEY

SIEGE SOCIAL
Cité AMIROUCHE, Bâtiment « D » Hussein Dey
Email : opgi.hussiendey@sakani.dz

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099916000876756

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/223, Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et les articles 49,118 et 128 de la décision N° 1126/2016 du 07/11/2016,fixant les conditions particulières de passation des marchés financés sur fond propre de l'office, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey – Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°25/2025,**paru dans les quotidiens nationaux (**الفجر- le jeune indépendant**) en date du **11/12/2025,**relatif à la réalisation des travaux en tous corps d'état (T.C.E) y compris murs de soutènement du projet des **(152/898 LPA) blocs (A3,C1-4,C1-5, C1-6)** , sis à la commune de Beni Messous,Wilaya d'Alger, qu'a l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribuée provisoirement au soumissionnaire :

N°PLI	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé	Critère de choix
02	ETB TCE BOUHADDAD MAHDI N° d'identification fiscale 168181000515189416 00	80 points	661 319 350.00 DA/TTC	VINGT QUATRE (24 Mois)	Offre moins distante

Les autres soumissionnaires sont invités, à se rapprocher des services de l'OPGI Hussein Dey – Département du Développement de la Promotion Immobilière et Foncière et de la Réhabilitation, Bâtiment « D » cité Amirouche - Hussein Dey dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse électronique, ou BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux , pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse électronique, ou BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jour de repos légal ou un jour férié, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2026 / 2616001055**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LAGHOUAT

AVIS DE CONCOURS SUR TITRE 2025

La Direction de santé et population de Laghouat lance une opération de recrutement par voie de concours Sur Titre pour le grade suivant :

Grade	Nombre	Etablissement concerné	Condition de recrutement	Mode de recrutement
Médecin généraliste de santé publique	03	La Direction de la santé et de la population Laghouat	Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre connu équivalent	Concours sur titre

Constitution du dossier :
- Une demande manuscrite (adresse complète + numéro de téléphone)
- Copie de la carte nationale
- Copie du diplôme avec les relevés des notes de toutes les années
- Fiche de renseignements (remplie par le candidat)
- Un certificat de résidence.
- Un certificat de travail précisant le poste occupé et l'expérience du candidat (légalisé par la CNAS concernant le secteur privé) (si disponible)
- Un certificat de major de promo (si disponible)
- Un certificat prouve la formation supérieure dans la même spécialité (si disponible)
- Un certificat prouvant les travaux et les études réalisés par le candidat dans la même spécialité (si disponible)

N.B. : Les dossiers doivent être adressé à Direction de la santé et de la population de Laghouat dans un délai ne dépassant pas les 15 jours à compter de la première publication de cet avis.

Les candidats nom retenus pour participer aux concours peuvent introduire un recours devant l'autorité ayant pouvoir de nomination.

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2026 / 2616001133**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA D'EL ABIODH SIDI CHEIKH
Circonscription Administrative El Abiodh Sidi Cheikh
COMMUNE D'EL BNOUD
N°FISCALE098432165065321
Numéro : 05/2025
Avis d'attribution provisoire

La demande nationales est ouverte avec l'exigence de capacités minimales n ° 04/2025

Pour le processus : Réalisation d' un ouvrages d'art sur la Liaison Boussemghoun – Bnoud au pk 05+350

Conformément aux dispositions du décret présidentiel 15-247 du 2 Dhul-Hijjah 1436 correspondant au 16 septembre 2015, qui réglemente les marchés publics et les autorisations d'utilité publique. Loi n° 23/12 du 18 Muharram 1445, correspondant au 08/05 /2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics et à l'annonce d'un appel d'offres national ouvert avec une exigence minimale de capacité n° : 04/2025 du : 26/11/2025 dans le journal le jeune indépendant en langue française incluse

Réalisation d' un ouvrages d'art sur la Liaison Boussemghoun – Bnoud au pk 05+350

Selon la réunion du Comité d'Ouverture des Offres et d'Evaluation des Offres (Partage de l'Ouverture des Offres) n°21 du 07/12/2025
Selon la réunion du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (Quota d'Evaluation des Offres) N°23 du 07/12/2025
Le Président de l'Assemblée Populaire Municipale de la Municipalité d'Al-Bonoud annonce la subvention temporaire pour l'opération susmentionnée selon le calendrier suivant :

Lentille de l'opération	Entreprise retenu	N° Fiscale	Montant avant correction(DA)	Montant après correction(DA)	Délais	Observation
Réalisation d' un ouvrages d'art sur la Liaison Boussemghoun – Bnoud au pk 05+350	SAPTA	000016001136983	298.160.450.00 دج	298.160.450.00 دج	08 mois	Offre financière la plus basse

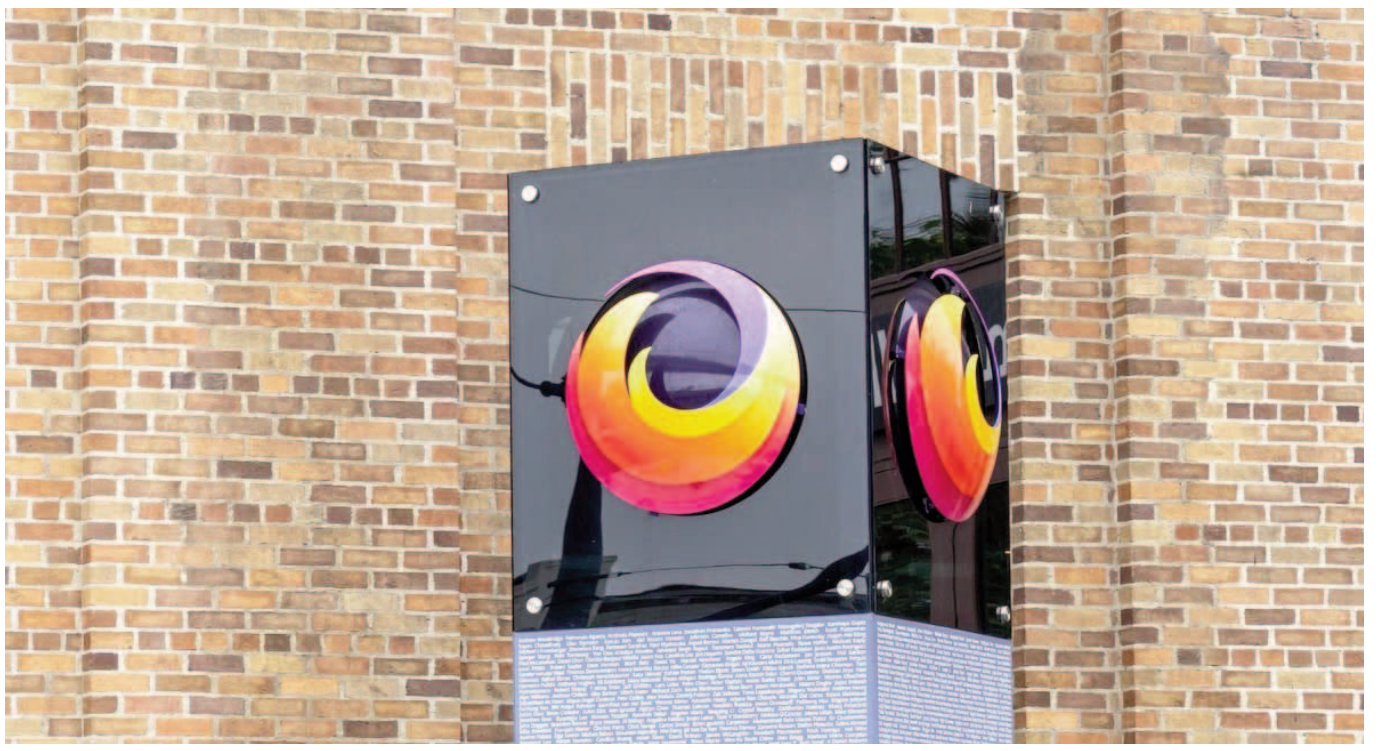
Remarque : Le contractant qui a soumis un délai d'exécution dépassant le délai spécifié par le pouvoir adjudicateur est tenu de revenir au délai spécifié par le pouvoir adjudicateur.

L'entrepreneur qui proteste contre l'octroi temporaire peut former un recours auprès de la commission de passation des marchés compétente, et l'appel doit être formé dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'annonce de l'octroi temporaire.
Ceci est conforme aux dispositions de l'article 82, premier, deuxième et troisième alinéas du décret présidentiel n° : 15/247.
En date du : 16/09/2015. Contenant l'organisation des marchés publics et les autorisations d'utilité publique. Loi n°23-12 du 5 août 2023 précisant les règles générales liées à la commande publique Et conformément aux dispositions de l'article 82, notamment du quatrième alinéa du décret présidentiel susvisé, les autres soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à prendre contact avec les services de la commune (service technique) dans les un délai maximum de trois (3) jours à compter du premier jour de publication d'une annonce Bourses temporaires.

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2026 / ANEP 2631000366**

La nouvelle version de Firefox va améliorer le streaming vidéo

Mozilla déploie Firefox 147 avec plusieurs améliorations notables. Au programme : une accélération matérielle optimisée pour les GPU AMD, un mode Picture-in-Picture qui s'active automatiquement, et le protocole Safe Browsing V5 pour renforcer la sécurité.



Firefox continue d'évoluer, loin du tumulte des navigateurs Chromium. Cette version 147, disponible depuis le 7 janvier, apporte son lot d'optimisations, sans pour autant révolutionner l'expérience utilisateur.

De meilleures performances pour les GPU AMD

La principale nouveauté concerne les possesseurs de GPU AMD. Mozilla active désormais le zero-copy playback pour le décodage vidéo matériel, une technique qui évite les copies mémoire inutiles lors de la lecture de contenus. Concrètement, les vidéos HD et 4K devraient être plus fluides, avec une consommation processeur réduite. Cette optimisation place enfin AMD au même niveau qu'Intel et NVIDIA, lesquels bénéficiaient déjà de ce traitement.

Autre ajout notable : le support des Compression Dictionaries, un standard défini dans la norme RFC 9842 de l'IETF. Cette technologie permet aux sites web de réutiliser des dictionnaires de compression partagés, afin de réduire le volume de données transférées. Les gains sont particulièrement sensibles sur les connexions limitées en bande passante.

Sur macOS, WebGPU est maintenant activé par défaut sur tous les processeurs Apple Silicon, quelle que soit la version du système d'exploitation. Cette API permet aux applications web d'exploiter directement la puissance du GPU pour des tâches graphiques avancées, comme le rendu 3D ou les calculs parallèles.

Enfin un mode PiP par défaut

Firefox 147 officialise une fonction expérimentale testée dans Firefox Labs : l'ouverture automatique du mode Picture-in-Picture. Lorsqu'une vidéo est en cours de lecture et que vous basculez vers un autre onglet, Firefox peut désormais créer automatiquement une fenêtre flottante pour poursuivre la lecture. Cette option, développée par le contributeur bénévole Daniele Ferla, est à activer manuellement dans les paramètres.

firefox

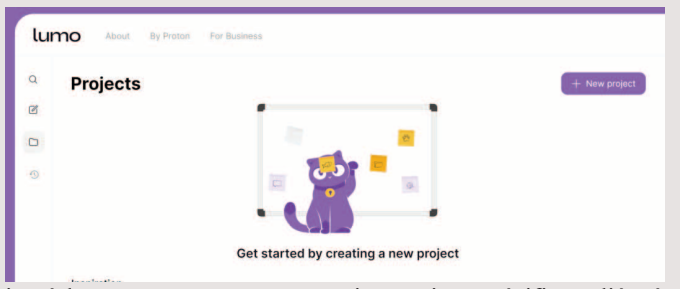
Côté sécurité, Mozilla migre vers le protocole Safe Browsing V5, et abandonne progressivement la version 4. Ce nouveau protocole fonctionne avec des listes locales, limitant ainsi les requêtes réseau tout en maintenant la protection contre les sites malveillants et de phishing. Sur Android, l'isolation de site (Site Isolation) est maintenant activée par défaut, comme sur la version bureau.

Les utilisateurs Linux sous GNOME avec le gestionnaire de fenêtres Mutter profiteront d'un rendu plus précis sur les écrans avec mise à l'échelle fractionnelle (125%, 150%, etc.). Firefox aligne désormais mieux ses éléments graphiques à la grille de pixels réelle.

Cela devrait permettre d'éliminer les zones floues. Firefox 147 prend également en charge la spécification XDG Base Directory de Freedesktop.org. En clair, Firefox respecte désormais les emplacements standard où Linux stocke les fichiers de configuration et les données utilisateur, au lieu de créer ses propres dossiers à des endroits non conventionnels.

Notons également qu'une interface dédiée à la personnalisation des raccourcis clavier fait son apparition via l'adresse about:keyboard.

Avec Projets, l'IA de Proton s'inspire de Perplexity et ChatGPT



PROTON rattrape progressivement son retard en matière d'intelligence artificielle et dévoile aujourd'hui une nouvelle version de son chatbot Lumo. En version 1.3, ce dernier introduit la notion de “Projets” chiffrés, lesquels regroupent les conversations et les fichiers autour d’un même sujet.

Lumo n’est plus seulement une fenêtre de chat IA isolée. Cette nouvelle version cherche à coller au quotidien des utilisateurs en gardant le fil sur des dossiers qui s’étalent dans le temps, tout en restant fidèle à la promesse de confidentialité de l’écosystème Proton.

Lumo s'enrichit pour des projets à long terme

Proton présentait déjà Lumo comme un chatbot IA européen misant sur le chiffrement zéro-accès et un routage intelligent entre plusieurs modèles open source. Plus récemment, la mise à jour 1.2 ajoutait un mode sombre et la personnalisation du style d’écriture. Lumo 1.3 pousse désormais cette logique un cran plus loin avec Projets.

Concrètement, un Projet est un espace de travail dédié, chiffré, dans lequel l’utilisateur regroupe ses discussions avec Lumo, ses fichiers et des instructions spécifiques liées à une tâche ou à un objectif précis. Il peut s’agir d’un rapport stratégique, d’un mémoire universitaire ou d’un plan personnel pour 2026.

Plutôt que de repartir de zéro à chaque nouvelle question, l’IA conserve tout le contexte du projet et reprend la conversation là où elle s’est arrêtée. Inutile, donc, de répéter en boucle les mêmes consignes ; d'emblée les échanges sont donc bien plus efficaces.

Chaque projet dispose de ses propres directives : ton souhaité, priorités, informations sur un client ou un dossier…. Lumo adapte alors ses réponses à ce cadre, sans mélanger les sujets d’un projet à l’autre.

Proton précise que ces espaces restent chiffrés de bout en bout. L’intégration avec Proton Drive permet de lier facilement dossiers et documents stockés dans le cloud chiffré, que Lumo peut ensuite analyser ou résumer tout en respectant ce contexte.

Les Projets sont disponibles pour tous les utilisateurs de Lumo, avec une limite d’un seul pour les comptes gratuits. Ceux qui gèrent plusieurs flux de travail peuvent passer à Lumo Plus, inclus dans Proton For Business, pour débloquer un nombre illimité d'espaces, bénéficier de temps de réponse plus courts, de discussions illimitées et de l’accès aux modèles d’IA les plus avancés.

OpenAI veut détrôner Apple avec son ancien designer : voici les écouteurs futuristes qui veulent tuer les AirPod



OPENAI travaille en secret sur le développement de ses propres objets connectés. Un informateur a partagé de nouveaux détails à ce sujet.

L'an passé, OpenAI a racheté la start-up de Jony Ive, l'ex-designer star d'Apple pour la coquette somme de 6 milliards de dollars. La firme a, en effet, l'ambition d'innover dans le domaine des objets connectés, pour faciliter les interactions avec son IA, ChatGPT, et bien plus encore.

S'il se murmure que le dispositif pourrait bien être un collier ou un stylo, il semblerait que l'entreprise prépare, contre toute attente, des écouteurs.

OpenAI à l'assaut des AirPod d'Apple

Le mois dernier, l'informateur Smart Pikachu a partagé sur X.com quelques informations sur le projet d'objet connecté d'OpenAI. Portant le nom de code « Gumdrop », il concernait la fabrication d'un stylo ou d'un appareil audio transportable.

La piste se précise aujourd'hui : dans une nouvelle publication, Smart Pikachu a confirmé que la firme travaillait sur « un produit audio spécial destiné à remplacer les Airpod, dont le nom de code interne est « Sweetpea ». » Les écouteurs, qui auraient la forme de pilules à placer derrière l'oreille, seraient stockés dans un boîtier métallique en forme d'oeuf.

L'informateur a aussi apporté quelques précisions concernant le processeur principal : il s'agirait d'« une puce de type smartphone 2 nm (Exynos étant la plus plébiscitée). »

L'objectif de ce dispositif personnalisé serait notamment de « remplacer les actions de l'iPhone en commandant Siri ». »

Un lancement prévu pour l'automne ?

Mais ce n'est pas tout. Si l'on en croit Smart Pikachu, il n'y aurait pas 1 mais 5 objets connectés dans les tuyaux : le fabricant Foxconn a, en effet, été chargé de produire « un total de 5 appareils d'ici le quatrième trimestre 2028. » Si le stylo évoqué précédemment est toujours d'actualité, un « appareil de type domestique » serait aussi en préparation.

Quoi qu'il en soit, les écouteurs conçus pour détrôner les Airpod devraient sortir en priorité, et ce, dès septembre prochain. OpenAI a prévu de lancer 40 à 50 millions d'unité lors de la première année de commercialisation de ce produit.

Quant au prix, il faudra se préparer à économiser un peu : l'informateur indique, en effet, que « le coût des composants devrait être très élevé, car les matériaux et les composants sont similaires à ceux d'un téléphone, mais les fonctionnalités de l'appareil seraient plus performantes. »

On attend avec impatience qu'OpenAI confirme ces bruits de couloir et en dise plus sur ses projets.

Meta Llama 3.3, avec un peu plus de réflexion à l'intérieur…

Meta ne cesse de peaufiner son LLM « LLama 3 », le mètre étalon des modèles dits « ouverts » avec des itérations qui se succèdent à grande vitesse. La version « 3.3 » améliore significativement les capacités de raisonnement du modèle.



Les acteurs majeurs de l'IA semblent rencontrer de grandes difficultés à continuer de faire monter à l'échelle leurs très grands modèles. Alors, en attendant de trouver l'étincelle technologique qui bridera le plafond atteint, ils cherchent à peaufiner les algorithmes existants afin d'améliorer les capacités de raisonnement des modèles. On l'a vu avec Anthropic et la dernière itération de son « Claude 3.5 Sonnet », avec Google et l'annonce de « Gemini 2.0 » et bien évidemment avec Open et ses nouveaux modèles « o1 ». Et Microsoft a démontré avec Phi-4 que les capacités de raisonnement pouvaient aussi se décliner sur les SLM, les petits modèles IA.

Meta semble emprunter la même voie avec sa famille de modèles « Llama ». L'éditeur vient d'officialiser « Llama 3.3 70B Instruct », un modèle de langage multilingue qui se distingue par son architecture « transformer » optimisée, sa capacité à être personnalisé par les entreprises et sa fenêtre de contexte étendue à 128 000 tokens.

LLama 3.3 70B demeure un modèle textuel uniquement, supportant l'anglais, l'allemand, le français, l'italien, le portugais, l'espagnol, l'hindi et de thaïlandais.

L'architecture du modèle, qui comprend 70 milliards de paramètres, intègre une innovation technique majeure avec l'Attention à Requêtes Groupées (GQA – Grouped-Query Attention). Selon Meta, cette approche améliore considérablement l'efficacité computationnelle et la scalabilité du système.

Les performances de Llama 3.3 présentent un gain notable sur les itérations précédentes. Le modèle atteint notamment une précision de 50,5% sur le benchmark GPQA pour le raisonnement, et excelle dans la génération de code avec un score de 88,4% au test HumanEval.

Meta a accordé une attention particulière à la sécurité dans le développement de Llama 3.3, en implémentant des stratégies robustes de refus pour les requêtes potentiellement dangereuses.

Le modèle est disponible sous la licence communautaire Llama 3.3, avec des points de contrôle hébergés sur Hugging Face, permettant aux développeurs d'exploiter des versions quantifiées pour optimiser les ressources matérielles.

Au chapitre des bonnes initiatives, Meta fait preuve d'une certaine transparence « durable » en précisant que le modèle a été entraîné sur l'un de ses clusters maison à partir d'un ensemble de données composé de 15 000 milliards de tokens, a nécessité 7 millions d'heures de calcul GPU sur des cartes GPU NVidia H100-80GB et engendré 2.040 tonnes d'émission de CO2 malgré l'usage de 100% d'énergie renouvelable, des émissions compensées par les efforts parallèles de Meta pour rester au final sur de la neutralité carbone.

On rappellera néanmoins que, même si Meta n'est pas d'accord, son modèle LLama 3.3 « ouvert » n'est pas considéré comme un modèle « open source » selon la définition officielle de l'OSI.

LLama 3.3 va rapidement se retrouver déployer sur à peu près toutes les plateformes IA du marché mais les modèles sont déjà sur Hugging Face : meta-llama/Llama-3.3-70B-Instruct · Hugging Face.

Android XR : La nouvelle plateforme de réalité mixte de Google



HORIZON OS de Meta et VisionOS d'Apple ont un nouveau concurrent. Et il est directement signé Google. Android XR dérive d'Android mais bénéficie de fonctionnalités et optimisations spécialement pensées pour la réalité mixte et les expériences immersives.

En avril dernier, Meta officialisait l'ouverture de son système d'exploitation « Horizon OS » qui anime ses casques Meta Quest. L'idée consistait à permettre à des concurrents des casques Meta d'adopter plus largement sa plateforme et ses applications afin d'étendre le marché.

L'autre objectif était aussi de s'affranchir de Google. Horizon OS dérive de la version open source d'Android avec tout un ensemble de bibliothèques, API, gestuelles et trouvailles ergonomiques destinées à favoriser la création d'applications en réalité mixte VR+AR.

Apparemment, Google n'a pas l'intention de laisser les coudées franches à Meta et veut reprendre position dans l'univers de la VR. L'éditeur annonce Android XR, une nouvelle plateforme de réalité mixte, un nouvel OS pour casques de réalité virtuelle et lunettes de réalité augmentée. Développée en collaboration avec Samsung (qui en bénéficiera en premier) et Qualcomm (qui vient d'annoncer parallèlement sa nouvelle puce Qualcomm Snapdragon XR2), Android XR se distingue par son architecture ouverte et unifiée, conçue pour supporter aussi bien les casques que les lunettes connectées.

La plateforme s'appuie sur un ensemble d'outils de développement éprouvés :

– La librairie ARCore d'Android pour la gestion de la réalité augmentée
– Android Studio et Jetpack Compose pour le développement natif
– Unity et OpenXR pour la création d'expériences immersives

Mais Android XR embarque également Gemini, l'assistant IA de Google. Un atout que l'éditeur veut très différentiateur et à même de transfigurer les interactions en offrant des expériences plus fluides, plus naturelles (avec notamment un usage intensif de la voix) et contextuelles.

Au passage, on notera que même si Android XR propose des versions nouvelles et enrichies de ces outils bien connus, leur présence garantit aussi la compatibilité des applications XR existantes sur mobiles et tablettes avec le nouvel OS qui ne démarre donc pas de zéro.

Le premier casque à disposer du nouvel OS sera signé Samsung. C'est le fameux « Project Moohan » en gestation depuis de nombreux mois et dont on devrait probablement en découvrir les contours le mois prochain à l'occasion du CES de Las Vegas. Mais Google explique déjà avoir signés d'autres accords de partenariat avec des acteurs comme le français LYNX mais aussi Sony et XReal dont les prochains casques et lunettes devraient embarquer Android XR.

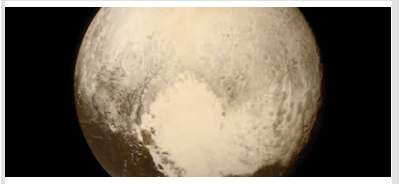
Google annonce également travailler avec Magic Leap.

Il est important de signaler qu'Android XR ne vise pas uniquement les casques de réalité mixte façon Meta Quest 3 ou Apple Vision Pro mais également ce que Google appelle les lunettes 'All Day' (à l'instar des Ray Ban de Meta) que l'on porte toute la journée et qui sont capables d'interagir en continu avec l'écosystème Android et l'assistant UA, fournissant au porteur des informations contextualisées (itinéraire, traduction, résumés de messages) sans avoir besoin de sortir son smartphone.

Et bien évidemment, Android XR est nativement intégré à tout l'écosystème de services connectés de Google (YouTube, Google TV, Google Photos, Google Maps, Google Play, Chrome). Google a même adapté sa fameuse fonction « Circle to Search » pour l'interaction gestuelle des casques VR.

Reste maintenant à vérifier la réaction de Meta avec son Horizon OS qui ne semble pas avoir séduit d'autres constructeurs jusqu'ici. Meta pourrait continuer à faire cavalier seul, rejoindre l'univers Android XR ou dériver les futures versions d'Horizon OS d'Android XR plutôt qu'Android.

La sonde spatiale New Horizons a réussi à survoler Pluton !



L'HOMME a réussi à explorer pour la première fois Pluton, une planète naine méconnue de notre système solaire qui se trouve à 5.7 milliards de kilomètres de notre planète.
Après un voyage périlleux de 9 ans, la sonde spatiale New Horizons a survolé aujourd'hui Pluton à une altitude de seulement 12.550 km, ce qui permet de récolter beaucoup d'informations dans le but de percer les mystères de cette planète. Lancée en 2006 par la NASA, c'est la première sonde à effectuer un tel exploit. Il faudra à cette dernière 16 mois pour transmettre vers la Terre la totalité des images et des relevés pris lors du survol. En attendant voilà ci-dessus pour la première fois une photo prise le 13 juillet par la sonde à 766.000 kilomètres de Pluton.

Au japon, le nombre quatre est considéré comme porte-malheur !



C'EST tout simplement parce que le mot japonais pour quatre est « shi », qui a la même orthographe et une prononciation similaire à celle du mot « mort ». Si vous vous rendez d'ailleurs au Japon, vous remarquerez que dans certains immeubles et hôpitaux il n'y a pas de quatrième étage !

Le puits le plus profond jamais foré sur terre



UN PEU plus de 12 kilomètres, c'est la profondeur du puits foré en Russie (En plein centre du désert de Karakoum) en 1970. Le but du projet était l'étude de la limite entre la croûte terrestre et le manteau de la Terre. Il était prévu d'atteindre 15 kilomètres de profondeur mais le projet a été arrêté pour des limites techniques du à la température élevé des roches. De nombreuses rumeurs sur ce puits ont circulé sur Internet, décrit comme le trou de l'enfer, des articles affirment des enregistrements étranges et des apparitions de créatures à la surface du forage.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Le ciel était rose sur Birmingham durant la tempête Goretti, et ce n'était pas une aurore boréale



Un ciel rose très surprenant a recouvert la cité anglaise de Birmingham durant la nuit de vendredi à samedi, alors que soufflait la tempête Goretti. Les deux phénomènes étaient bien liés, mais la cause réelle de cet étrange éclairage nocturne reste bien surprenante. Pourtant, c'est loin d'être un cas unique.

Les habitants de Birmingham n'en croyaient pas leurs yeux, alors que la tempête Goretti faisait rage de part et d'autre de la mer du Nord. Là où d'autres régions d'Angleterre voyaient tomber la neige, au-dessus de la ville des Midlands de l'Ouest, le ciel nocturne a tourné au rose. Les images ont largement circulé sur les réseaux sociaux, et les spéculations allaient bon train: un phénomène atmosphérique rare dû à la tempête? Ou une aurore boréale, rare sous ces latitudes, et de toute façon invisible quand le ciel est bouché?

Les lumières du football

L'explication derrière le phénomène est étonnante, mais bien plus pragmatique, souligne la BBC. C'est la faute de Birmingham City, le club de foot emblématique de la ville. Ou plutôt de son stade, dont la pelouse est éclairée par des lumières LED aux teintes roses, a confirmé le club. La couverture nuageuse, rendue encore plus réfléchissante par la neige dont elle était chargée, a réfléchi cette lumière venue du stade St Andrew's, qui était ainsi visible sur des kilomètres autour de Birmingham.
"Les conditions atmosphériques avec des nuages bas, et même en cas de neige, peuvent rendre le ciel un peu plus réfléchissant et laisser apparaître la lueur des éclairages publics, des bâtiments et même les lumières violettes des stades de football", a confirmé le météorologue britannique.

D'autres stades concernés

Le phénomène n'est d'ailleurs pas unique à cette ville, relève le présentateur météo de la BBC, Simon King. Un ciel coloré similaire avait été observé un peu plus tôt autour du stade du Hednesford Town F.C., dans le Staffordshire. Ce terrain aussi est éclairé par des lumières LED, qui "aident l'herbe à pousser et à se régénérer, nous permettant d'être prêts à aller chercher les trois points, et non à une aurore boréale", a commenté le club.

Une confiance aveugle dans le GPS: une voiture se retrouve en plein milieu d'une piste de ski

Le GPS est une invention pratique, mais on peut parfois lui faire trop confiance. C'est ce qui est arrivé à trois jeunes femmes taïwanaises à Andorre, qui se sont soudainement retrouvées au beau milieu d'une piste de ski. Le 6 janvier, les secours de Bordes d'Envalira ont reçu plusieurs appels signalant une voiture bloquée dans la neige, au beau milieu d'une piste de ski. Les automobilistes avaient suivi à la lettre les indications de leur GPS.
Elles se sont arrêtées uniquement lorsqu'elles étaient complètement coincées. Le problème: elles ne savaient pas comment installer les chaînes à neige qui se trouvaient dans le coffre du véhicule.



Trois grues et plus de trois heures de travail

Il a fallu lancer une opération de remorquage complexe: trois grues métalliques et plus de trois heures de travail ont été nécessaires pour remettre la voiture sur la route. Heureusement, personne n'a été blessé. Les trois touristes ont même pris le temps de poser pour une photo aux côtés de leur Mercedes de location avant d'être secourues. Les images insolites circulent désormais sur les réseaux sociaux.

Les supporters d'une équipe de hockey sur glace ont lancé plus de 80.000 peluches en plein match pour des associations

SOLIDARITÉ•Une équipe de hockey sur glace de Pennsylvanie (États-Unis) a récolté 81,796 peluches lors d'un match pour ensuite les distribuer à des associations

MIGNON et solidaire. Dimanche, 81,796 peluches ont été jetées sur la patinoire lors d'un match de hockey sur glace opposant les Hershey Bears aux Rockford Ice Hogs en Pennsylvanie (États-Unis), rapporte la BBC.
Cette tradition instaurée en 2001 permet ensuite de distribuer les jouets récoltés à plusieurs associations locales.
Les supporters des Hershey Bears présents au Giant Center, le stade où l'équipe de hockey joue à domicile, ont participé avec enthousiasme à la traditionnelle collecte de peluches. Les jouets ont été lancés après le premier but inscrit par les Bears, en début de match, contre Rockford. Les hockeyeurs en ont aussi profité pour sauter sur les piles d'objets, comme le montrent les images filmées.

Record battu

En tout, depuis 2001, 648.246 jouets ont ainsi été récoltés par les Hershey Bears, indique USA Today. En 2025, les Bears ont d'ailleurs battu le « record mondial de lancer d'ours en peluche » dans un match de hockey en en ramassant 102.343.



Climat: malgré un recul mondial des dégâts liés aux catastrophes naturelles, la situation reste alarmante



Les pertes mondiales liées aux catastrophes naturelles ont fortement reculé en 2025, à 224 milliards de dollars mais le tableau d'ensemble des événements climatiques extrêmes demeure "alarmant", a indiqué mardi la compagnie de réassurance Munich Re.

Malgré une baisse de 40% de pertes matérielles liées aux catastrophes naturelles par rapport à 2024, grâce à l'absence d'ouragan touchant les côtes des États-Unis (une première depuis dix ans), la compagnie de réassurance Munich Re reste en alerte.
Un recul comparable - près d'un tiers - a été observé par son concurrent Swiss Re, qui a évalué en décembre les pertes économiques mondiales liées aux catastrophes naturelles à 220 milliards de dollars.Sur les 224 milliards, Munich Re compte 108 milliards de pertes qui étaient assurées, un total là aussi en net recul.
Malgré cela, "le tableau d'ensemble reste "alarmant", note l'assureur dans son rapport annuel sur les catastrophes naturelles.

"Fièvre" planétaire

Au-delà des catastrophes majeures tels que les séismes ou les ouragans, ce sont désormais les inondations locales, les tempêtes et les feux de forêt qui pèsent le plus lourdement.
Ces derniers ont représenté 166 milliards de dollars de pertes totales l'an dernier, dont 98 milliards assurés, dépassant les moyennes hors inflation des dernières décennies. L'exemple le plus frappant reste les incendies dévastateurs de Los Angeles en janvier, qui ont causé 53 milliards de dollars de dégâts, dont 40 milliards assurés, "de loin la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'année", selon le réassureur. "La planète a de la fièvre et, par conséquent, nous observons une accumulation d'événements météorologiques sévères et intenses", explique à l'AFP Tobias Grimm, climatologue en chef chez Munich Re.

Climato-scepticisme

Cette mise en garde intervient tandis que le discours climatosceptique s'est renforcé, notamment aux États-Unis depuis l'élection de Donald Trump, et que l'Union européenne a revu à la baisse ou retardé certaines mesures destinées à verdir l'économie, au nom de la compétitivité et de la sauvegarde des emplois.
Pour Munich Re, les faits restent pourtant clairs. Tant que "le point de bascule pour les émissions de gaz à effet de serre n'a pas encore été atteint, la Terre continue de se réchauffer", souligne Tobias Grimm."Plus de chaleur signifie plus d'humidité, des précipitations plus intenses et des vents plus forts", ce qui fait que le changement climatique "contribue déjà aux phénomènes météorologiques extrêmes", ajoute-t-il.

17 200 morts

L'année 2025 a par ailleurs montré "deux visages", selon le climatologue.
Le premier semestre a été la période "la plus coûteuse jamais enregistrée pour l'industrie de l'assurance", tandis que le second semestre a connu "les pertes les plus faibles depuis dix ans".
Outre les incendies californiens, un séisme dévastateur fin mars en Birmanie a causé 12 milliards de dollars de pertes, très faiblement assurées.
Les États-Unis, même épargnés par les ouragans, ont concentré la part la plus importante des pertes financières dans le monde, avec 118 milliards de dollars. Dans ce total, 88 milliards étaient assurés, témoignant d'un haut niveau de couverture du risque et de la forte valeur des biens exposés.
De manière similaire, Climate Central, organisation américaine à but non lucratif agrégeant des données sur le changement climatique, a décompté 115 milliards de dollars de pertes dans ce pays.
Les catastrophes naturelles ont par ailleurs causé quelque 17 200 décès dans le monde, principalement en Asie-Pacifique et en Afrique, selon Munich Re.
Un chiffre supérieur à celui de 2024, qui affichait 11 000 décès, mais qui reste bien en deçà de la moyenne sur trente ans (41 900) : "les mesures de prévention des risques commencent à produire des effets", conclut M. Grimm.

Terres rares: cette île minuscule qui pourrait sortir le Japon de sa dépendance à la Chine

LE JAPON donne dimanche le coup d'envoi de ce qu'il présente comme la première tentative au monde d'exploiter des terres rares en eaux profondes à 6 000 mètres sous la surface, dans l'espoir de réduire sa dépendance à l'égard de la Chine pour ses approvisionnements en ces matériaux cruciaux.
n navire japonais de forage scientifique en grande profondeur, le Chikyu, s'apprête à mettre le cap sur la lointaine île de Minami Torishima, dans le Pacifique, dont les eaux environnantes seraient riches en précieux minerais.
Cette expédition d'essai intervient alors que la Chine, de loin le premier fournisseur mondial de terres rares, accentue la pression sur le Japon, après des propos de la Première ministre Sanae Takaichi. Celle-ci avait suggéré en novembre que Tokyo pourrait réagir militairement à une attaque contre Taïwan, île démocratique dont Pékin revendique la souveraineté.
Signe de l'aggravation des tensions bilatérales, Pékin a annoncé mardi durcir ses contrôles sur l'exportation vers le Japon de biens chinois à double usage civil et militaire, ce qui pourrait inclure les terres rares --et de fait, le Wall Street Journal fait d'ores et déjà état de restrictions chinoises sur les acheminements.
Les "terres rares", 17 éléments métalliques, pas particulièrement rares, mais difficiles et coûteux à extraire, sont essentielles pour des pans entiers de l'économie (automobile, énergies renouvelables, numérique, défense...), servant à la fabrication d'aimants puissants, de catalyseurs et de composants électroniques.
La mission du Chikyu constitue "une première étape vers l'industrialisation nationale des terres rares" par le Japon, a déclaré le mois dernier l'Agence japonaise pour la science et la technologie sur les fonds marins (JAMSTEC) dans un communiqué.
L'organisation publique présente cet essai comme une première mondiale d'un forage des fonds marins à de telles profondeurs --dépassant une fois et demie la hauteur du mont Fuji.

L'île aux trésors

La zone autour de Minami Torishima, île située dans les eaux économiques du Japon, est estimée contenir plus de 16 millions de tonnes de terres rares, ce qui en ferait, selon le quotidien économique Nikkei, le troisième plus grand gisement au monde.
Ces riches dépôts contiendraient l'équivalent de 730 ans de la consommation mondiale actuelle de dysprosium, utilisé dans les aimants haute performance des téléphones et des voitures électriques, et 780 ans de celle d'yttrium, composant utilisé dans les lasers, a calculé le Nikkei.
"Si le Japon parvenait à extraire en continu des terres rares autour de Minami Torishima, il sécuriserait la chaîne d'approvisionnement nationale pour des secteurs-clés", abonde auprès de l'AFP Takahiro Kamisuna, chercheur associé à l'International Institute for Strategic Studies (IISS).
"De même, ce serait un atout stratégique majeur pour le gouvernement Takaichi afin de réduire significativement la dépendance des approvisionnements vis-à-vis de la Chine", insiste-t-il.
La Chine représente près des deux-tiers de la production minière de terres rares du monde et 92% de la production raffinée, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Neurasthénie : c'est quoi, symptôme, une fatigue écrasante ?

BIEN-ÊTRE

La neurasthénie désigne un état d'abattement et de fatigue chronique se traduisant par de l'anxiété, de la nostalgie, des maux de tête. C'est votre cas ?



Quelle est la définition de "neurasthénie" ?
"La neurasthénie peut se définir comme un état permanent de fatigue physique et intellectuelle qui demeure chronique. C'est une maladie psychique", explique le Dr Michel Jurus, psychiatre pour adulte en libéral à Lyon et vice-président de la fédération française de psychiatrie. Il s'agit d'un manque d'élan et d'envie avec une prédominance de la fatigue qui ne cède pas avec du repos, un épuisement moral, une langueur et un sentiment constant de ne pas être à la hauteur de ce que l'on souhaite. Les Grecs nommaient cet état la mélancolie, la considérant comme un tempérament ou une disposition de l'esprit. La neurasthénie traduit les tourments de l'âme. "On parle de dépression névrotique en psychiatrie qui trouve ses origines dans l'enfance ou la toute petite enfance : perte d'un parent, séparations maternelles précoces, dépressions maternelles." On retrouve en effet ces éléments traumatiques précoces dans les causes de la neurasthénie. "Cette maladie peut donc s'apparenter à une forme de protection contre des douleurs morales", poursuit le psychiatre.

Quels sont les symptômes ?

La neurasthénie va prendre plusieurs visages. "Parmi les symptômes figurent des douleurs physiques, des troubles digestifs, des crises d'angoisse. Mais on trouve beaucoup d'hypocondriaques également chez les patients neurasthéniques." D'autres vont développer des troubles bipolaires et des TDH, avec des addictions à la cocaïne, aux amphétamines, à l'alcool, en somme, tout ce qui peut booster les patients et leur donner le sentiment de sortir de cet état de langueur permanent. Les populations jeunes se trouvent de plus en plus touchées par la neurasthénie, elles sont souvent désabusées face à l'avenir. "On assiste d'ailleurs à une recrudescence de tentatives de suicides chez les enfants et adolescents", reconnaît le docteur Michel Jurus.

Quelle différence avec la dépression ?

La neurasthénie consiste en des formes de ruminations mentales qui s'insinuent sur la durée.
"La dépression est en lien avec des moments de vie douloureux, un chagrin d'amour, un deuil, c'est un état momentané. La neurasthénie pourrait être comparée à une sorte de rivière qui s'envase régulièrement et qu'il faut recreuser", souligne le psychiatre.

Les 9 symptômes (officiels) de la dépression

La dépression est une maladie associée à plusieurs symptômes validés par l'OMS, la HAS en France et le DSM-5, manuel de référence des troubles mentaux. Humeur dépressive, perte de poids, d'envie... Voici les signes caractéristiques.

Comment la soigner ?

"Il n'existe pas de traitements médicamenteux. Il n'y a pas de pilule magique", insiste le professionnel. L'antidépresseur peut atténuer les douleurs mais n'est pas suffisant. "C'est un moyen et non une fin en soi." La parole reste fondamentale, d'où la nécessité de consultations régulières auprès d'un psychiatre pour parler. "L'aspect relation humaine est essentiel dans le traitement de la neurasthénie."

Extinction de voix : durée, solution, à cause du Covid ?



L'extinction de voix est souvent un symptôme banal, quand on a trop crié ou à cause d'un virus. Quelles sont les autres causes (plus graves) ? Le Covid-19 ? Que faire ? Réponses et conseils avec notre médecin généraliste.
L'extinction de voix fait partie des troubles affectant l'appareil phonatoire. On parle d'ailleurs d'aphonie amenant à l'expression populaire "être aphone" quand on n'a plus de voix. Ce qui est différent de la dysphonie qui "représente un trouble affectant les capacités vocales, sans aphonie, se manifestant par un enrouement, une voix rauque, grave".

Quels sont les symptômes ?

"Si la voix est éteinte sans gêne respiratoire, il s'agit d'une banale extinction de voix. Si le trouble s'accompagne d'une gêne respiratoire et d'une difficulté à prononcer les voyelles, il s'agit d'une épiglottite", explique le médecin.

A cause du Covid-19 ?

Le virus du Covid-19 touche les voies ORL et peut donc affecter les cordes vocales. Néanmoins, plutôt qu'une aphonie, c'est la dysphonie qui a été confirmée par étude comme symptôme du Covid-19. En octobre 2023, l'analyse de cinq bases de données rassemblant près de 21 articles sur le sujet, comprenant 13 948 patients, a montré qu'un quart des patients atteints du Covid-19, en particulier des femmes, ont souffert de troubles de la voix pendant l'infection, et environ 70% de ces patients dysphoniques ont continué à subir des séquelles vocales durables, Sur l'application anglaise ZOE Study, des milliers de Britanniques partagent leurs symptômes du Covid. En 2021, le site confirmait que les personnes utilisant l'application avaient signalé des changements dans leur voix. Ils se plaignaient surtout d'avoir une voix plus rauque. Ce symptôme touchait surtout les adultes et durait deux à trois jours le plus souvent, parfois jusqu'à une semaine chez les adultes (moins chez les enfants).

Quelles sont les causes d'une extinction de voix ?

"L'aphonie est due habituellement à une inflammation passagère du larynx où sont tendues les cordes vocales ".
La cause la plus courante reste le forçage vocal : une sollicitation trop forte de la voix qui entraîne des lésions bénignes des cordes vocales. Mais il existe beaucoup d'autres raison à une extinction de voie :

un rhume,
une inflammation du larynx
une infection virale du pharynx ou des amygdales
la présence de polypes ou de kystes muqueux bénins,
une allergie aux pollens
une exposition aux produits de désinfection des piscines,
le tabagisme
un traumatisme chirurgical.
Elle peut aussi être d'origine psychiatrique, notamment quand elle est brutale et fait suite à un traumatisme psychologique. Il arrive aussi qu'on n'en détermine pas la cause on parle alors d'aphonie idiopathiques, c'est-à-dire non identifiées.

Combien de temps dure une extinction de voix ?

Une extinction de voix dure rarement plus de 3 jours. Il faut donc prendre son mal en patience et surtout mettre sa voix au repos. "Au-delà d'une semaine, ces symptômes doivent conduire à une consultation auprès du médecin traitant ou du spécialiste ORL qui pratiquera une laryngoscopie , examen permettant de visualiser les cordes vocales et le larynx" considère le Dr Patrick Aubé.

Que faire pour retrouver sa voix quand on est aphone ?

"Pour l'aphonie liée à un forçage vocal, la première chose à faire est de parler le moins possible mais normalement, chuchoter fatigue les cordes vocales" éclaire le médecin qui recommande également d'arrêter de fumer.
Pour une extinction de voix d'origine inflammatoire ou infectieuse, la prescription d'anti-inflammatoires locaux par de la cortisone en spray peut être indiquée d'une façon brève.
Il existe également des solutions naturelles pour soigner une extinction de voix. Voici ce que conseille le Dr Patrick Aubé.

un spray buccal à la propolis, une pulvérisation 3 fois par jour.
une inhalation d'huiles essentielles : lavande fine, arbre à thé, menthe poivrée pour calmer l'inflammation et hydrater les cordes vocales = 1 goutte de chaque dans un bol d'eau chaude ou un inhalateur 3 fois par jour. chez l'adulte uniquement, des gargarismes : 1 cuillère à soupe d'eau tiède + 1 cuillère à soupe de solution de Calendula officinalis + 2 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée . Se gargariser et cracher sans avaler, 3 fois par jour.
en homéopathie : associer Arnica 5CH et Arum triphyllum 5CH , 5 granules de chaque toutes les deux heures puis espacer si amélioration.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT
N° D.E.P / 2026

Numéro d'identification fiscale 000138019003356.

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public La DEP de Tissemsilt, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale N°**81/2025** du **29/09/2025** dans les quotidiens nationaux relatif à:

- **INTITULE D'OPERATION : Etude et Réalisation D'un Hôpital de 60 lits à LARDJEM.**
- **Projet : Réalisation D'un Hôpital de 60 lits à LARDJEM.**

ETB	Numéro d'identification fiscale	N/tech	Montant de soumission (da)	Montant corrigé (da)	Délai	OBS
Lot 01: **VRD bloc hôpital partie 1.**						
EURL GHZAIL TAHER	002 347 086 405 117	36.05	115 385 375.00	122 226 566.00	05 M et 20 J	Moins disant
Lot 02 : **VRD y compris l'aménagement extérieur du bloc logements partie 2.**						
Infructueux, conformément à l'article 40 de décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 , lorsque le financement des besoins ne peut être assuré.						
Lot 03 : **Bloc Logements.**						
infructueux ,conformément à l'article 40 de décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 , lorsque le financement des besoins ne peut être assuré.						

Les autres soumissionnaires sont invités dans les trois (03) jours qui suivent cette publication à prendre, connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

Un délai de 10 jours est accordé à compter de la date de parution de cet avis dans la presse nationale dans le cas d'un éventuel recours.

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2026 / ANEP 2616001038**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
ROUTE EL KETTAR OUED KOREICHE
Numéro d'Identification Fiscal : 411023000016047

RECTIFICATION D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics.
Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°11 /DFEP/2025, Du : 20/10/2025 Au : 31/10/2025 , Portant :

Travaux D'aménagement et de Réhabilitation Au Niveau Du CFPA ZERALDA
LOT N°02 : Bloc hébergement 02-bloc cuisine- bloc ateliers (03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16).
LOT N°03 : Administration 02-VRD- Réseau AEP- éclairage extérieurs.

Paru dans les quotidiens nationaux : jeune indépendant, الكرة نيوز et le BOMOP.

Vu que le projet cité supra Lot N°02, est attribué par erreur à l'entreprise ETBPHFB ATTAR LYES, la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels déclare la rectification de l'attribution provisoire parue le 28/12/2025 dans les quotidiens jeune indépendant, الكرة نيوز et le BOMOP, comme suit :

lot	entreprise	le nif du partenaire co-contractant	note total (/100)	délai	montant de la soumission en ttc (da)	montant vérifié et corrigé en ttc (da)	observation
02	EURL BOSACO	001116098783614	75	08mois	104.767.719,00	104.678.231,00	Offre classé 2ème position s'aligne avec l'offre moin-disante

En application de l'article **82** du décret présidentiel n° **15-247** du **16 septembre 2015** portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics.
Tout soumissionnaire contestant ce choix pourra introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger dans un délai de **dix (10)** jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux et le BOMOP.

Les soumissionnaires peuvent aussi voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres au niveau du service des marchés, à la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya d'Alger, dans un délai de **(03) jours** à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux ou le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2026 / ANEP 2616001063**

République algérienne démocratique et populaire
WILAYA D'OUM EL BOUAGHI
DAIRA AIN M'LILA
COMMUNE AIN M'LILA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
n°...../2026

Code Fiscal DE l'APC AIN M'LILA : 096204030056053000

En application des dispositions de la loi n° 23-12 du 18 mouharram 1445 correspondant au 05 aout 2023 détermine les règles générales liée aux marchés publics. et en application des dispositions du Décret présidentiel n° 15-247 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public
Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lance par le président de l'assemblée populaire communal de la commune de Ain M'lila pour ***réalisation d'un réservoir semi enterré capacité 300m³ avec le réseau de de l'eau potable a douar ouled zaid a partir de forage AM6***

Les **entreprises** qualifiées pouvant soumissionner sont appelées à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Ain m'lila, contre le paiement de la somme de :**5 000.00 DA** versée auprès du trésorier communal de Ain m'lila.

Les offres doivent comporter trois (03) enveloppes distinctes,séparées et cachetées,indiquant la dénomination de l'entreprise,la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier candidature» «offre technique» et «offre financière».selon le cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :

«à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –appel d'offres n° .../2025
L'objet de l'appel d'offres: ***réalisation d'un réservoir semi enterré capacité 300m³ avec le réseau de l'eau potable a douar ouled zaid a partir de forage AM5***

Le dossier de condidature : doit comprendre les pièces suivantes :

1. La Déclaration de candidature dument remplie signée et visée par le soumissionnaire.
2. La Déclaration de probité dûment remplie, signée, et visée par le soumissionnaire ;
3. copie du statut de l'entreprise pour les personnes morales.
4. copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager.
5. copie du casier judiciaire pour les personnes n'ayant pas la mention (néant sur le casier)
6. copie du certificat dépôt des comptes sociaux.
7. Certificat de qualification et de classification (05 Emme degré et plus activité principale hydraulique)
8. Attestation de bonne exécution de même nature de l'appel d'offre exécutés dans les cinq années approuvés par les administrations ou les institutions publiques
9. attestation de mise à jour c.n.a.s /c.a.S.n.o.s/c.a.c.o.b.a.t.h VALIDE.
10. Extrait de rôle valide échéancier ou apurée.
11. Liste nominative de l'encadrement technique avec leurs diplômes, l'affiliation à la CNAS et contrat de travail notarié.
12. Liste des moyens matériels justifiés par un PV d'huissier de justice de l'année en cours +les cartes grises et assurances.(propriété du soumissionnaire)
13. Référence bancaires (RIB ou certificat de solvabilité)
14. Copie d'attestation qui atteste le régime COPIE fiscales au quel est soumis de l'entreprise

OFFRE Technique comprent :

1. La déclaration à souscrire datée signée.
2. Cahier des charges signé paraphé la dernière page doit porter la mention «Lu et accepté»
3. Mémoire technique justificatif.
4. Planning de réalisation.

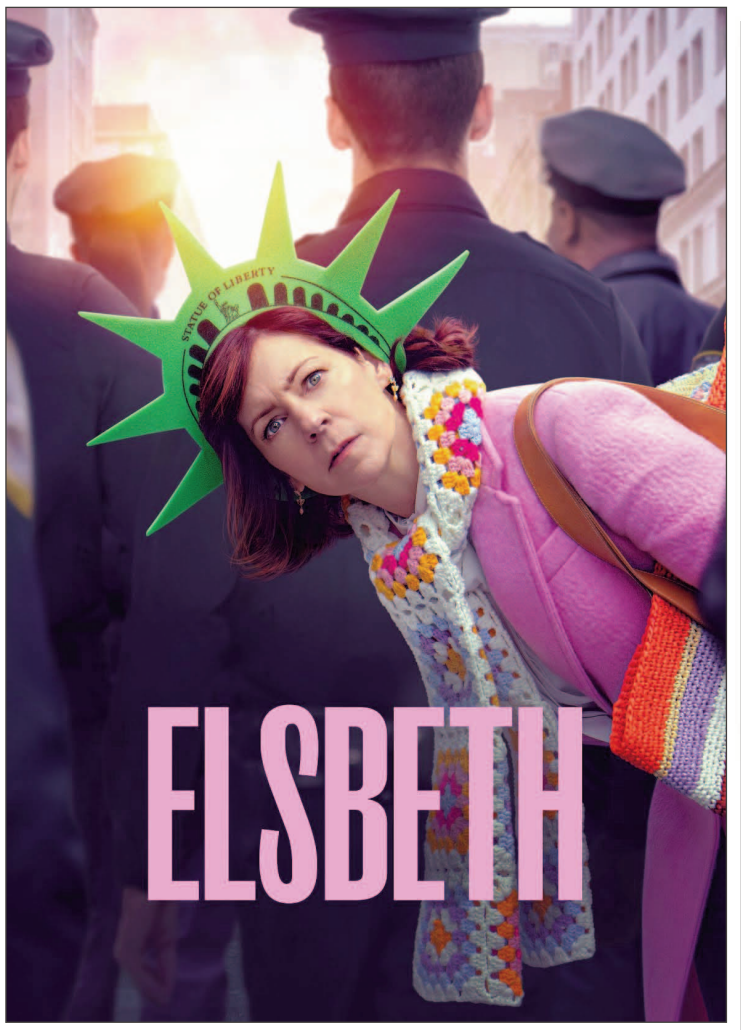
OFFRE financiére comprent :

1. La lettre de soumission daté et signé.
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU)daté et signé.
3. Le devis quantitatif et estimatif (DQE) daté et signé.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisie, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.
Délais de préparation des offres est fixé à **dix (10) jours** *à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ou le partial des marchés publics ou aux journaux électroniques .*
L'ouverture des plis technique et financière se féra le dernier jour de la duré de préparation des offres à 10h00, au Niveau du siège de l'APC de Ain M'lila, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours+durée de préparation des offres, à compter la date d'ouverture des plis.
Cet Avis est considéré comme invitation à toutes entreprises soumissionnaires pour assister à l'ouverture publique

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2026 / ANEP 2625000125**



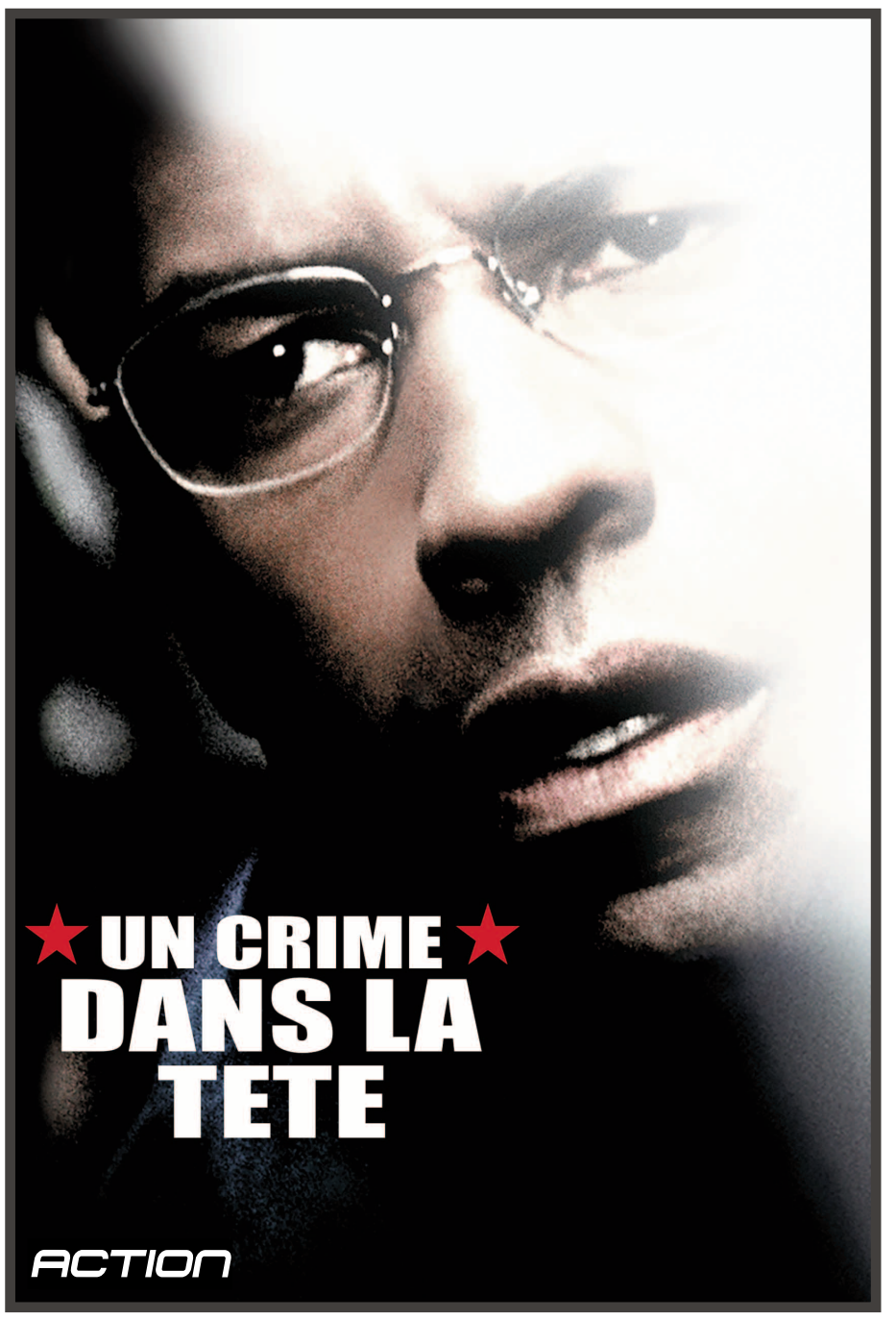












télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - Etats-Unis 2024 — TF1
Elsbeth

21h00 Série policière France - 2025 — France 2
Il était deux fois

21h00 Thriller - Etats-Unis - 2012 — M6
Jack Reacher

21h00 Guillermo Guiz - La formidable ascension sociale temporaire de Guy Verstraeten — CANAL+

20h50 Divertissement — W9
France
Le prime des vérités

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 1995
Casino

21h05 Film d'aventures — 6ter
Etats-Unis - 2004
Catwoman

21h00 Drame France 2024 — CINE+ PREMIER
Quand vient l'automne

21h50 Golf : TGL Saison 2026 — CANAL+ SPORT
Jupiter Links / New York

21h00 Comédie romantique - 2025 — CINE+ CINEMA
L'amour, c'est surcoté

20h50 Cinéma — CANAL+ family
Etats-Unis 2010
Un coeur à l'envers

21h25 Film catastrophe — TMC
Etats-Unis - 2015
San Andreas

JEUNE INDEPENDANT









21h00 la chaine ACTION



Film de science-fiction
(Etats-Unis - Canada 2015)

Terminator : Genisys

Dans un futur dystopique, en 2029, l'humanité est en lutte acharnée contre Skynet, une intelligence artificielle malveillante qui a déclenché une guerre totale entre les machines et les hommes. John Connor, joué par Jason Clarke, se révèle être le chef charismatique de la résistance humaine, prêt à mener ses troupes dans un dernier assaut désespéré contre les forces de Skynet.

23h00

Thriller (Etats-Unis - 2004)

Un crime dans la tête

Vétéran de la guerre du Golfe, Ben Marco s'occupe de relations publiques. Lors du conflit, la patrouille qu'il commandait a été sauvée d'une embuscade par le sergent Shaw. Ce dernier, fils d'une sénatrice, s'est depuis lancé dans la politique. Un jour, Marco est contacté par un ancien soldat de son régiment qui lui parle de ses rêves étranges à propos de l'embuscade. Marco va chercher à comprendre ce qu'il s'est réellement passé.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:38	15:16	17:35	19:04
CONSTANTINE	06:06	12:43	15:22	17:41	19:09
ALGER	06:20	12:57	15:37	17:56	19:24
OUARGLA	06:06	12:48	15:37	17:56	19:20
CHLEF	06:27	13:04	15:43	18:03	19:30
MOSTAGANEM	06:32	13:08	15:49	18:08	19:36
ORAN	06:34	13:12	15:52	18:12	19:39

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8391 – MERCREDI 14 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	7°
Oran	17°	8°
Constantine	15°	0°
Ouargla	15°	3°

MALADIE RÉNALE CHRONIQUE

Dépistage, prévention et équité

Dans le cadre de son plan opérationnel de lutte contre les maladies chroniques non transmissibles, l'Institut national de santé publique (INSP) a lancé hier des journées de formation-ateliers dédiées à la maladie rénale chronique, sous la coordination de son directeur général, le Pr Abderrezak Bouamra. Celui-ci a indiqué que cette initiative place la prévention et le dépistage précoce au cœur de la réponse sanitaire.


Un défi majeur.

Lors de son allocution d'ouverture, le Pr Bouamra a affirmé que « la maladie rénale chronique constitue aujourd'hui l'un des défis majeurs de santé publique», soulignant que « souvent diagnostiquée tardivement, elle évolue silencieusement, entraînant des complications graves et une mortalité élevée, notamment en raison de son lien étroit avec d'autres pathologies chroniques, en particulier les maladies cardiovasculaires, premières causes de décès».

Il a également tenu à mettre en avant la complexité de cette pathologie, qui dépasse le seul cadre médical, expliquant que «la maladie rénale chronique est associée à une vulnérabilité sociale, à une pression psychologique importante et à une saturation progressive du système de santé». Il a indiqué que l'extension des centres de dialyse, bien que nécessaire, ne saurait constituer une réponse suffisante.

Pour le DG de l'INSP, limiter la prise en charge de la maladie rénale à une approche exclusivement curative revient à traiter les conséquences sans agir sur les causes. Il a ainsi soutenu qu'»on ne peut pas espérer maîtriser une maladie chronique si l'on se contente de soigner les cas existants, sans empêcher l'apparition de nouveaux», précisant que « cette logique curative engendre une pression permanente sur les ressources humaines et matérielles, sans infléchir durablement l'incidence de la maladie.

A l'inverse, une approche fondée sur la prévention permet non seulement de réduire les complications, mais aussi de ralentir la progression de la pathologie et d'optimiser l'utilisation des moyens disponibles. Il a rappelé que le système de santé national repose sur deux principes fondamentaux, en l'occurrence l'équité et l'accessibilité aux soins.

Dans cette optique, la prévention constitue un levier central, articulé autour de trois axes principaux, à savoir le dépistage régulier des populations à risque, la réduction des complications et la garantie d'un accès équitable aux soins.

C'est dans cet esprit que le diabète et l'hypertension artérielle, considérées comme les deux principales causes de la maladie rénale chronique, l'INSP a inscrit ces formations dans une démarche cohérente et progressive. Après une session dédiée à l'hypertension artérielle, une autre formation consacrée au diabète est programmée, afin d'agir en amont sur les facteurs de risque.

Au-delà de l'offre de soins, le DG de l'INSP a également mis en exergue un défi majeur, celui de la difficulté à modifier les comportements en matière de prévention. Il a déploré le fait que malgré la multiplication des campagnes d'information, les actions préventives peinent à produire les résultats escomptés.

Face à ce constat, le responsable a déclaré que son institution œuvre sans relâche à changer ce type de comportement, annonçant des travaux de recherche menés en collaboration avec des sociologues afin d'identifier les freins sociaux et culturels qui entravent l'adhésion aux actions de prévention. Il a également mis en avant l'importance d'examens simples, tels que la bandelette urinaire, comme outil de dépistage accessible et efficace pour les populations à risque.

OPTIMISER LE PARCOURS DE SOINS

Le Pr Bouamra a également plaidé pour une meilleure optimisation du parcours de soins, soulignant que l'insuffisance rénale ne conduit pas systématiquement à la dialyse. «Il existe des indications précises, et les patients doivent être orientés en fonction de ces indications», a-t-il rappelé, appelant à promouvoir toutes les alternatives thérapeutiques disponibles lorsque cela est possible. Il a aussi souligné l'importance d'assurer la sécurité des patients dialysés, notamment face aux maladies infectieuses, et de renforcer les actions de prévention telles que la greffe rénale, et ce conformément aux orientations du ministère de la Santé.

Par ailleurs, le DG de l'INSP a annoncé que la mise en place d'un registre national de la maladie rénale chronique est en bonne voie. Ce dispositif, élaboré en collaboration avec les services de dialyse, les établissements hospitaliers et les différents secteurs concernés, permettra de produire des indicateurs fiables et d'évaluer l'évolution réelle de la maladie. Il a martelé que «sans données, il est impossible d'évaluer nos actions ou d'ajuster nos stratégies», soutenant que l'augmentation constante de l'incidence observée ces dernières années impose des décisions fondées sur des preuves scientifiques solides.

En conclusion, le Pr Bouamra a rappelé que la lutte contre la maladie rénale chronique est une bataille de long terme qui ne se gagne ni dans l'urgence ni dans la seule prise en charge hospitalière. Il a affirmé avec conviction que «cette bataille se gagne dans la prévention et le dépistage», appelant à une mobilisation collective et à une intégration pleine et entière de cette pathologie dans la stratégie nationale de lutte contre les maladies non transmissibles.

Une approche globale, scientifique et concertée, qui ambitionne, dans un premier temps, de stabiliser l'incidence de la maladie, avant de parvenir à infléchir durablement la courbe.

Sihem Bounabi

VOL DE TÉLÉPHONE MOBILE

Un individu arrêté et écroué à Béjaïa

UN INDIVIDU âgé de 48 ans a été arrêté par les éléments de la 5e sûreté urbaine au courant de la semaine dernière. «Ce dernier est accusé d'avoir subtilisé un téléphone mobile qui était posé sur le bureau du propriétaire d'un atelier de fabrication d'Aluminium lors de sa visite dans le magasin», a indiqué la cellule de communication de la sûreté dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction. Selon la même source «les enquêteurs ont agi à la suite d'un dépôt de plainte de la victime et après l'exploitation des images vidéo surveillance de l'atelier l'auteur du vol a été identifié et arrêté au centre-ville de Béjaïa». L'individu qui a été reconnu par la victime et a reconnu son acte après confrontation aux images de la vidéo surveillance. Présenté devant le parquet, il a été mis en examen pour vol d'un téléphone mobile dans un magasin et il a été convoqué à une comparution immédiate et condamné à un an de prison ferme avec une amende de 20 000,00 DA.

N. B.

TRAFIC DE DROGUES ET DE COCAÏNE

Trois réseaux criminels démantelés par la DGSN

LES SERVICES de la Sûreté nationale ont enregistré des résultats significatifs dans la lutte contre le trafic de drogue et de substances psychotropes, en procédant au démantèlement de trois réseaux criminels organisés et à l'arrestation de quatorze personnes, parmi lesquelles figure une femme. Selon un communiqué rendu public ce mardi par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), «ces opérations ont été menées par les équipes opérationnelles de la Sûreté centrale de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), dans plusieurs régions du pays». La première intervention, réalisée dans une wilaya de l'ouest du pays, a permis de déjouer une tentative de transfert d'une importante quantité de kif traité, estimée à un quintal et vingt kilogrammes. Cette marchandise était soigneusement dissimulée dans des cavités aménagées à l'intérieur de la structure d'un véhicule utilitaire, utilisé pour le transport de la drogue. La deuxième opération, menée au niveau de la wilaya d'Alger, s'est soldée par la saisie de 38 kilogrammes de cocaïne, un stupéfiant dur particulièrement dangereux en raison de ses graves répercussions sur la santé publique et de son lien avec des réseaux criminels structurés. La troisième opération a, quant à elle, permis de mettre en échec une activité criminelle organisée visant à faire transiter une cargaison de substances psychotropes vers l'une des wilayas du nord du pays. À cette occasion, les services de sécurité ont procédé à la saisie de 59 340 capsules de type Prégabaline. Les différentes opérations ont été conduites sous la supervision des parquets territorialement compétents et ont également abouti à la récupération de sept véhicules de différents types et catégories, utilisés par les réseaux criminels dans leurs activités illicites.

S. N.

BÉJAÏA

Plus de 12 220 appels enregistrés par les services de police

LES SERVICES techniques de la sûreté de wilaya ont enregistré 12225 appels téléphoniques sur les numéros verts : 15-48, 104 et le numéro de secours 17 au courant du mois de décembre dernier. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «Parmi les appels traités par les services concernés, «il y a 117 communications relatives aux crimes et délits ainsi que les atteintes aux personnes, aux biens publics et privés, 6282 appels concernant les demandes d'information, explication et orientation». Les services de police ont, également, traité 68 communications relatives aux accidents de la route et découverte de cadavre, 04 communications pour disparition de personnes et enfin 5754 appels pour de diverses affaires.

N. B.